



721
SKIEURS
L'ESTRIE
ÉTAIT AU

RENDEZ-VOUS



À LAC-DROLET

Fête du
Ski de Fond
3 jours
17-18-19
FÉVRIER



6e ÉDITION de la

**BOUCLE du
FONDEUR**

Un dimanche sur deux planches

Page B-1

Lire en page B-3

Le Royal

CHAMPION



Le Royal de Lac-Mégantic a mis dans sa poche le championnat de la première saison régulière de la Ligue de hockey Junior C de Mégantic-Frontenac en allant chercher, vendredi soir, les derniers points qui l'assuraient de la première place au classement général des six équipes. Devant une foule record de partisans, le Royal a humilié Lac Etchemin par un pointage de 14-3, soit la meilleure performance de la saison contre ce club redoutable. La Brasserie Molson n'a pas attendu la fin du calendrier pour remettre le trophée du championnat de la saison aux joueurs à l'entraîneur et à la direction du Royal qui nageait dans le champagne et l'euphorie au sortir de la patinoire. (Photo l'Écho)

MÉRITE SPORTIF
BEAUCERON

**YVES
CARRIER**
accède
au TEMPLE
de la
RENOMMÉE



Page B-6

18 et 19 février à Lac-Mégantic

Compétition Régionale

"DENIS BEAUDOIN"

250 patineurs - 11 villes représentées

Page B-4

X X X

**Concours d'amateurs et
Carnaval à Val-Racine**

samedi le 18 février

Page A-16

CARTES PROFESSIONNELLES



Une centaine de milliers de spectateurs étaient présents au centre spatial Kennedy et sur les plages de Cocoa Beach pour voir le quatrième départ de la navette spatiale Challenger. Le clou de cette dixième mission d'une navette américaine sur les vols effectués par deux astronautes au moyen de leur sac à dos, grâce auquel ils pourront flotter librement autour du vaisseau spatial.

Les Russes travaillent sur un projet d'établissement dans l'espace d'une station habitée en permanence. Déjà les Russes ont fait de longs séjours dans l'espace. Un projet de la station habitée, révélé par les Russes, serait de placer de gigantesques miroirs sur orbite de façon à fournir de la lumière au Nord de la Russie au cours du long hiver arctique.

L'hiver durera encore six semaines. En effet, Phil, la fameuse marmotte de Punxsutawney en Pennsylvanie est sortie de son terrier et apercevant son ombre est retournée se cacher. Si Phil n'avait pas vu son ombre, cela aurait signifié que le printemps était imminent.

Le président Youri Andropov a répondu par le truchement du journal officiel de Russie la Pravda, à l'appel du président Reagan pour un dialogue soviéto-américain, que la porte du Kremlin est ouverte pour les discussions qui doivent conduire à des accords concrets.

Ronald Reagan, président des États-Unis, sollicitera un 2e mandat aux prochaines élections américaines. Il a 73 ans et est le plus âgé de l'histoire des présidents des États-Unis. Pour la quatrième année de son mandat, sa popularité actuelle est plus élevée qu'était celle de Dwight Eisenhower.

Lors d'un tournage de film publicitaire, le chanteur rock Michael Jackson a subi des brûlures au cuir chevelu aux deuxième et troisième degrés.

La carte de crédit est en train de faire une percée au Japon où l'achat à crédit était autrefois déconsidéré. La carte de crédit était considérée comme une hérésie dans ce pays où les dettes étaient contrairement aux lois de l'honneur.

Le carnaval de Nice fête ses 100 ans en 1984, et ce sera le carnaval du siècle. Les fêtes carnavalesques de Nice déplaçaient déjà au 13e siècle les grands de ce monde, mais c'est en 1873 qu'est né le carnaval moderne.

À 84 ans l'acteur James Gagney va tourner son premier film pour la télévision dans lequel il jouera le rôle d'un ancien boxeur de boxe. Il avait pris sa retraite en 1961 après avoir tourné 70 films au cours de sa carrière de 30 ans.

Mme Jeanne Sauvé, première femme à devenir gouverneur général du Canada, en décembre dernier, est hospitalisée, souffrant apparemment d'un virus des voies respiratoires à la suite d'un voyage en Union Soviétique.

Mgr John O'Connor, évêque de Scranton, Pennsylvanie, a été nommé par le pape Jean Paul II, archevêque de New-York. Mgr O'Connor est âgé de 64 ans et avant d'être évêque de Scranton, avait servi durant 27 ans comme aumônier dans la marine atteignant le grade de contre-amiral.

La Chine communiste fête le début de l'année du Rat dans la liesse. Jamais le Nouvel An n'a été fêté avec autant d'éclat et de joie. Ce Nouvel An est particulièrement important cette année puisqu'il marque le début d'un nouveau cycle lunaire de 60 ans, comparable à un nouveau siècle pour nous.

La statue de la Liberté, don de la France aux États-Unis et érigée sur Liberty Island à côté de Ellis Island où débarquèrent des millions d'immigrants, subit des travaux de rénovation. Ces travaux sont possibles grâce aux dons d'écoliers, d'immigrants reconnaissants et d'américains fiers de leur pays qui ont donné \$52 millions lors d'une collecte au mois de novembre passé.

Même le monde des clubs Playboy est en voie de se transformer. Les Entreprises Playboy inaugureront à New York leur plus récente boîte où on pourra voir des lapins "mâles" travailler aux côtés des "bunnies".

Le 21e Prix Québec-Paris est attribué à la romancière Suzanne Jacob pour son livre Laura Laure. Six des neuf écrivains membres du Jury ont choisi l'ouvrage de Mme Jacob dès le premier tour du scrutin.

LA BOUÉE

Centre d'Hébergement pour
Femmes et Enfants en difficulté
583-1233

Pierre G. PICARD
Dyane PERREAULT
AVOCATS et PROCUREURS

Bureau d'Aide Juridique
5139 Frontenac, tél. 583-1214
Lac-Mégantic - G6B 1H2

PARADIS, GIGUERE et PAIEMENT
Claude PARADIS, Robert GIGUERE
et Rose Anne PAIEMENT
AVOCATS

5109 Frontenac
LAC-MÉGANTIC 583-3833

DR GERALD BOLDUC, d.d.s.
CHIRURGIEN DENTISTE
Sur rendez-vous, 9h00 à midi
Mercredi et samedi exceptés, 7h00 à 9h00 et 7h00 à 9h00

3544 Nette 583-1026 Lac-Mégantic

CHIROPATICIENS

GUY LAJEUNESSE, d.c.
docteur en chiropratique

4798 rue Laval
LAC-MÉGANTIC, P. Qué. 819 583-0128

YVAN PLAMONDON, d.c.
docteur en chiropratique

5005 Champlain - LAC-MÉGANTIC - 583-3187

MARIO RODRIGUE, d.d.
DENTUROLOGISTE

3539 Thibodeau, Lac-Mégantic
583-1143 du lundi au vendredi de 9h. à 5h.
soir et fins de semaine sur rendez-vous

JEAN-ROCK THIBAudeau, d.d.
DENTUROLOGISTE

20, 12e rue, St-Georges Bce (418) 228-7341
228, ave Cartier, La Guadeloupe (418) 459-4224
Rés. 228-7154

ÉVALUATEUR

GILLES LABRECQUE
ÉVALUATEUR AGRÉÉ

5337 Frontenac
LAC-MÉGANTIC 583-3777

CLINIQUE MEDICALE LAC-MÉGANTIC
Médecine familiale, Pédiatrie, Obstétrique - Heures de bureau sur rendez-vous 583-3343
526, rue Frontenac, Lac-Mégantic. Pour médecin de garde, composez

| | | |
|-------------------------------------|----------|--|
| Dr Daniel Brochu, m.d., L.M.C.C. | 583-1529 | WOBURN Centre Municipal mercredi soir |
| Dr Normand Dussault, m.d., L.M.C.C. | 583-2388 | |
| Dr Marc-René Nogue, m.d., L.M.C.C. | 583-3516 | |

Dr Gérard Chaput, m.d., C.M.F.C.
Dr Claude Nadeau, m.d.

DENIS BÉLANGER
NOTAIRE et CONSEILLER JURIDIQUE

212, 5e Avenue
LAMBTON (418) 486-7256

Jean-Paul Normand, notaire

5256 rue Frontenac tél. 583-4442
[édifice Ph. C. Charron] LAC-MÉGANTIC

AVOCATS

GREFFARD et AUBUT
Pierre GREFFARD et Michel AUBUT
AVOCATS et PROCUREURS

5284 rue Frontenac
LAC-MÉGANTIC 583-2776

CHIRURGIENS-DENTISTES

Dr BRUNO BÉDARD
CHIRURGIEN-DENTISTE

763, 14e Ave, La Guadeloupe (CLSC)
Beauce-Sud, tél. 459-6431

CHIRURGIENS-DENTISTES

Dr Bernard CHAMPAGNE, d.m.d.
DENTISTE

6312 Salaberry
LAC-MÉGANTIC 583-4707

COMPTABLES

Bélanger Hébert
COMPTABLES AGRÉÉS

5330 Boul. des Vétérans, LAC-MÉGANTIC - (819) 583-0611
234 Dufferin, Sherbrooke (819) 563-2331; Zénith 1-800-567-6101
511, 1re Avenue, Asbestos (819) 879-5459
314, rue Principale, Cowansville (514) 263-2087

FERNAND GRONDIN, c.g.a.
COMPTABLE GÉNÉRAL LICENCIÉ

5175 Frontenac - LAC-MÉGANTIC - 583-2673
185 Beauharnois - SHERBROOKE
Pour rendez-vous composez à FRAIS VIRÉS 569-3579

DENTUROLOGISTES

| | |
|---|--|
| <p style="text-align: center;">ROGER DUMAS, d.d. DENTUROLOGISTE</p> <p style="font-size: x-small;">4639 RUE LAVAL du lundi au vendredi de 9h à 5h le soir sur rendez-vous 583-0669</p> | <p style="text-align: center;">GUY PERREAULT, d.d. DENTUROLOGISTE</p> <p style="font-size: small;">LAC-MÉGANTIC</p> |
|---|--|

INGENIEURS-CONSEILS • URBANISTES

| | |
|---|--|
| <p style="text-align: center;">Lemieux, Royer Donaldson, Fields & Ass. INGENIEURS-CONSEILS Système d'aqueduc et d'égouts Travaux municipaux - Structures</p> <p style="font-size: x-small;">* 5240 boul. des Vétérans 144 nord, rue Vimy Lac-Mégantic (819) 583-2431 Raymond Demers, Ing. Sherbrooke (819) 562-3876 Raymond Cadieux, Lp.</p> | <p style="text-align: center;">Urbanitek</p> <ul style="list-style-type: none"> • PLANIFICATION REGIONALE • URBANISME (aménagement) urbain et rural) • ENVIRONNEMENT <p style="text-align: center;">Mario LEBEAU, géogr. M. URB., A. Q. U. Raymond CADIEUX, tech. professionnel</p> <p style="font-size: x-small;">5240 boul. des Vétérans Lac-Mégantic 150 rue Vimy Nord, Sherbrooke (819) 583-2431 1 (800) 567-4927 (sans frais)</p> |
|---|--|

MEDECINS

Dr PIERRE LAVIGNE, m.d., F.R.C.S.
CHIRURGIEN GENERAL

5254 Frontenac, suite 101
Lac-Mégantic 583-3118

NOTAIRES

ALAIN DUMAS, notaire

à LA PATRIE WEEDON
le mercredi de bur.: 1-877-2377
1h. à 6h. - 1-888-2662 rés.: 1-877-2114

VEILLEUX et BOULANGER
NOTAIRES et CONSEILLERS JURIDIQUES

3173, Frontenac, LAC-MÉGANTIC, 583-3141

69 rue Principale 121, rue Deltaire
Lac-Drolet, 549-2922 St-Lodger, 548-5438

OPTOMETRISTES

DR MARCEL COUTURE, o.d.
OPTOMETRISTE

Pour rendez-vous, signalez
Bureau: 583-0404 5050 rue Frontenac
5058 rue Frontenac

J.-P. PARADIS, d.e.c., l.s.c.o.
Docteur en optométrie

Examen de la vue - Verres de contact
Pour rendez-vous: Entraînement visuel

583-4700 5035 boul. des Vétérans
LAC-MÉGANTIC

VETERINAIRE

DR PIERRE OLIVIER
MEDECIN VETERINAIRE

(Bureau) 5027, Rte 204 PIOPOLIS (résidence)
LAC-MÉGANTIC - 583-3232 583-3231

Grief contre la ville...

L'arbitre donne raison aux policiers

par Rémi Tremblay

Un tribunal d'arbitrage vient d'ordonner à la Ville de Lac-Mégantic de verser un montant forfaitaire représentant 1,5 pour cent du salaire versé au cours de l'année 1982 aux policiers Boulé, Dostie, Durand, Girard, Guay, Harton, Roy et Turcotte pour ainsi respecter l'esprit de la clause de leur convention collective traitant de l'indice du coût de la vie.

Cette clause précise qu'un montant forfaitaire égal à l'excédent de neuf pour cent (9%) de l'indice du coût de la vie, tel que calculé par Statistiques Canada pour l'année

1982, serait versé aux employés réguliers ou vers le 1er mars 1983.

Pour dégager cet indicateur, la ville s'était référée à l'augmentation en pourcentage de l'indice des prix à la consommation de décembre 1981 par rapport à celui de décembre 1982. Cette opération donnait un pourcentage de majoration de 9,3%. Le directeur-général de la ville, M. Denis Roy, soutenu par le conseil municipal, avait donc procédé au versement des montants forfaitaires équivalant à 0,3%, le 23 mars 1983.

L'Association des policiers a choisi de lever son premier grief contre son

employeur en alléguant que l'état de l'inflation ne pouvait être précisée que par une analyse des fluctuations encourues pendant toute une année par rapport à celle qui la précède, soit nécessairement en prenant la moyenne des douze indices mensuels de 1982 et en les comparant à celle des douze indices de l'année 1981. Le résultat donne alors 10,8% d'inflation.

En donnant raison aux policiers, dans son jugement rendu le 23 janvier dernier, l'arbitre Jean-Guy Ménard du ministère du Travail reconnaît de fait que la ville a effectué un mauvais calcul en ne prenant, comme points de

référence, que les mois de décembre 1981 et décembre 1982.

"Le seul moyen susceptible de permettre de dégager le taux d'inflation pour toute l'année 1982, c'est de comparer la moyenne de progression des douze indices mensuels de 1982 à celle des douze indices de 1981. Si on considère le tout d'une autre façon, il s'agit de faire la moyenne des pourcentages d'accroissement de l'indice pour tous les mois de 1982. Si on fait cette exercice, de dire Jean-Guy Ménard, on découvre que le taux d'inflation enregistré pour 1982, comme Statistiques Canada l'a fait,

était de l'ordre de 10,8% et non de 9,3% comme le prétendait la ville".

Cette sentence force donc les autorités municipales à accorder un nouveau montant forfaitaire d'environ 350\$ par policier pour l'année 1982, en plus d'assumer sa part des frais relatifs à l'audition du grief qui s'élèvent à plus de 1200\$.

L'association des policiers était représentée par M. Pierre St-Arnaud de la Fédération des Policiers du Québec qui voyait à assumer les frais au nom de ses membres de Lac-Mégantic.



ENTRE

LES

BRANCHES

Par Rémi Tremblay

À l'occasion de ses trente années de services au Bureau d'Enregistrement de Lac-Mégantic, Jeannette Thibeau a eu droit à une fête de reconnaissance de ses camarades de travail à laquelle participaient d'ailleurs les notaires de la région...

x x x

On parle beaucoup ces jours-ci, dans les corridors de la polyvalente, de la mésaventure survenue à un élève de Secondaire III au cours d'un examen. Sa manie de jouer avec un élastique lui a valu toute une mornifle quand l'objet lui a glissé des doigts pour aller atterrir sur la poitrine d'une voisine de classe qui n'a pas apprécié le geste... mais pas du tout! Le tireur malhabile s'est retrouvé sur le dos, la honte estampée au visage!

x x x

Vu à la porte de l'Hôtel de Ville, lundi soir dernier, un chien qui attendait calmement qu'on lui ouvre la porte! Deux hypothèses circulent sur sa visite impromptue... Soit qu'à l'instar des policiers municipaux il venait réclamer ses bottines de travail (la "joke" est de Richard Vigneault) soit encore qu'il avait son mot à dire sur le projet de règlement concernant les chiens que déposait ce soir-là le greffier Jean Perreault.

x x x

Claude Roy n'est pas revenue très bronzée de son récent séjour en Floride...

x x x

Parlant de la Floride, le conseil municipal a bien failli ne pas être en mesure de siéger le 6 février. Quatre conseillers se la coulaient douce dans le coin de Miami: Ovila "Pilule" Bolduc, Jean-Yves Sévigny, Gérald Rodrigue et Guy Théberge... Heureusement, ce dernier est revenu de vacances le jour même, ce qui fait que le conseil a siégé avec trois conseillers et le maire.

x x x

Une bonne mention à Jean-Pierre Théberge de Lac-Drolet, un trappeur qui a remporté plusieurs trophées, dont celui pour le meilleur apprêtage de fourrures, aux concours provinciaux qui étaient présentés récemment à Chicoutimi.

x x x

L'agent Pierre Camiré est le nouveau responsable du poste de la Gendarmerie Royale du Canada à Lac-Mégantic. Son prédécesseur, l'agent St-Hilaire a été affecté, en juillet 1983, au poste de Rivière du Loup.

x x x

L'organisation de La Semaine du Grand Galop de Lac-Mégantic Inc. a accusé un déficit de 27,000\$ en 1983 en raison de ses immobilisations, dont le cheval mécanique d'une valeur de 10,000\$ et la construction de cabanes. Elle doit encore 2,943\$ à la Ville de Lac-Mégantic dont 2,732\$ en taxes d'amusements.

Les chiens sans médailles auront la vie dure!

Pour éviter que la présence des chiens dans la ville ne devienne une cause d'ennuis pour la population, le conseil municipal compte bien assujettir les bêtes au port obligatoire du médaillon métallique et astreindre leur maîtres à des règles strictes.

Le projet de règlement qui fera force de loi dans les prochaines semaines obligera dorénavant les propriétaires de chiens à se prémunir d'une licence assosrite d'un médaillon métallique que devra toujours porter l'animal. On

pourra se procurer cette licence au service de police ou encore auprès de l'entrepreneur qui sera chargé d'assurer le contrôle des chiens dans la municipalité.

Les chiens errants et ceux considérés comme nuisibles à la population seront capturés par l'entrepreneur et gardés en fourrière pendant quarante-huit heures. Passé ce délai, le chien, s'il est jugé dangereux, sera conduit dans une chambre d'euthanasie fonctionnant à l'oxyde de carbone refroidi et purifié.

Ce nouveau service auquel songent les autorités municipales ne coûtera pas un sou aux contribuables, puisque l'entrepreneur, plutôt que de recevoir un salaire, gardera à son propre profit tous les revenus de la vente des licences, qu'elles soient vendues par des soins ou par la police, les frais de garde et de transport chargés aux propriétaires de chiens capturés ainsi que les amendes (de 25\$ à 300\$) dont seront passibles les maîtres négligents.

Le coût de la licence a

été fixé à 10\$ pour un chien et 20\$ pour une chienne non stérilisée. Les chiots devront être dûment enregistrés dans les trois mois suivant leur naissance, et tout nouvel animal acheté d'un tiers ou d'un élevage devra être licencié dans les quinze jours suivant son arrivée au domicile. Le règlement interdit de posséder plus de deux chiens par unité de logement.

Gare, donc, aux chiens qui aboient de façon à troubler la paix, qui causent des dommages à la

propriété d'autrui ou encore qui se trouvent à l'extérieur de leur terrain sans être tenus au moyen d'une laisse d'au plus deux mètres.

Les conseillers se jouissent de la portée du nouveau règlement d'autant plus que ce n'est pas la première fois que certains d'entre eux dénoncent l'insécurité des piétons dans certains secteurs de la ville où les chiens ne semblent pas apprécier la présence humaine.

Programme de surveillance de quartier mis de l'avant

(Lac-Mégantic) - Les vols dans les résidences privées figurent en tête de liste des 293 plaintes d'infractions criminelles que les policiers municipaux de Lac-Mégantic ont dû traiter en 1983.

Or, l'éducation à la prévention du crime et la mobilisation des citoyens peuvent permettre de

diminuer sensiblement les statistiques en décourageant les criminels, estime le directeur de la Sûreté Municipale, M. Raoul Perron.

Ce dernier a obtenu des autorités municipales qu'elles parrainent le projet "Surveillance de quartier" dans le cadre du programme de création

d'emplois pour étudiants "Été-Canada 1984". Le projet nécessitera l'embauche de cinq étudiants en techniques policières. Ils disposeront d'une période de 14 semaines pour rencontrer divers organismes, éduquer le public à la prévention, recruter des bénévoles et organiser des réunions de sections dans les quartiers de la ville.

Les travailleurs et travailleuses oeuvrant dans le public, les personnes âgées et les jeunes sont parmi les personnes les plus susceptibles de collaborer avec les forces policières dans un but de prévention et de régression du crime.

Entre Bergeron, Gérin et Grenier

Les conservateurs feront leur choix le 25 mars

La date de la convention du parti Progressiste-Conservateur dans la circonscription de Mégantic-Compton-Stanstead, d'abord annoncée pour le 29 avril, vient d'être devancée d'un mois, soit le dimanche 25 mars prochain, afin de maintenir, selon l'exécutif de comté, tout l'intérêt que la course à l'investiture a déclenché depuis l'automne dernier.

Plutôt qu'à Ascot Corner, la convention a de très bonnes chances de se tenir à East-Angus. Plus de 3,000 membres en règle auront droit à participer au scrutin pour le choix d'un candidat lors de l'élection fédérale. On s'attend d'ailleurs à une grande participation, compte tenu de l'importance de l'enjeu et du travail effectué par les organisateurs des candidats, en particulier ceux de François Gérin et de Fernand Grenier qui ont bataillé ferme depuis le début. Yves Bergeron, le troisième candidat, n'est entré dans la course qu'à la fin du mois de novembre.

A St-Ludger

Un bébé trouvé mort dans son lit

(R.T.) - Le corps sans vie d'un bébé âgé de 4 mois a été découvert dans son lit par sa mère, mercredi matin.

Le drame s'est produit à la résidence d'Yvon et de Lily Giroux de St-Ludger. L'enfant se prénomait

Mike.

Le bébé a été envoyé à la morgue pour autopsie, mais selon les policiers appelés sur les lieux, l'enfant, selon toute apparence, serait mort par asphyxie après s'être étouffé par de la vomissure.

RIEN NE VAUT LES PETITES ANNONCES DE

583-1630 **L'ÉCHO de FRONTENAC**

Des gens s'occupent de leur école à Ste-Cécile



Dans le coin de mathématique, les enfants choisissent dans les belles étagères jaunes et oranges le matériel didactique dont ils ont besoin pour approfondir les notions vues en classe.



Etant donné que les enfants n'ont pas une place fixe dans la classe, une étagère pour ranger leurs effets personnels s'avère nécessaire.

Le Club Optimiste de Ste-Cécile qui vient à peine d'être formé (automne 1983) a déjà montré qu'il regroupait des gens dynamiques et pleins d'idées.

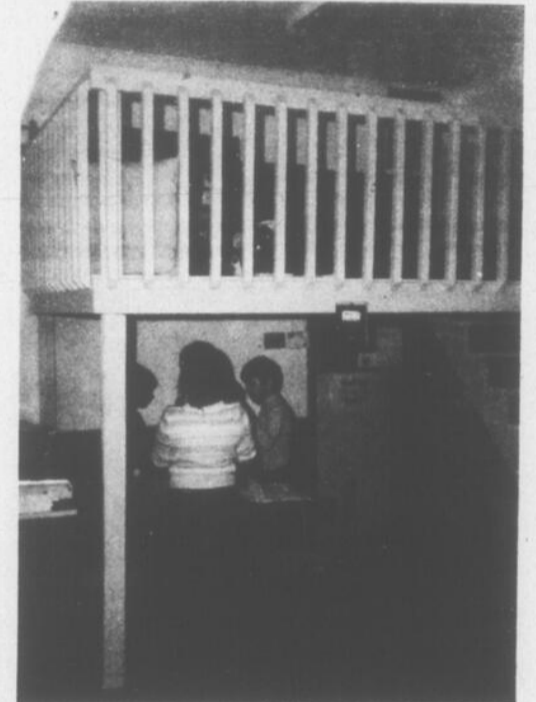
Ainsi, les enfants de l'école ont bénéficié de nombreux avantages tels que: - Visite de clowns à l'école - Collations gratui-

tes - Tirage en vue d'un encouragement au rince-bouche - Compétitions sportives, etc.

De plus, nous tenons à les remercier d'une façon tout à fait spéciale, pour leur participation à la réalisation de notre projet de Classe-Ateliers en Co-enseignement en Ire 2e années. Pour assurer le bon fonctionnement de cette classe, il était indispensable d'avoir un mobilier adéquat: plusieurs étagères et une mezzanine pour le coin-lecture. Ceci amenait des dépenses supplémentaires que la Commission scolaire de l'école ne pouvaient complètement assumer. Des membres du Club Optimiste tels M. Gaétan Roy, M. Raynald Côté, M. Bruno Therrien, M. Pierre Roy, M. Jacques La-



Près du coin de travail individuel, on peut voir les étagères qui servent à ranger les livres de bibliothèque et le matériel didactique.



Dans la mezzanine, on peut s'asseoir confortablement sur des coussins (fabriqués par de gentilles mamans) pour lire un bon livre. En-dessous, on retrouve le laboratoire de Français.



Le caporal Alain Bérubé du bureau de la G.R.C. de Thetford-Mines et l'agent Noël St-Hilaire, ex-responsable du bureau de Lac-Mégantic, photographiés en mai 1982 avec tout le matériel de distillation saisi au campement de François Chouinard.

1000\$ d'amendes pour avoir opéré une distillerie clandestine

Le procès de François "Frisé" Chouinard, un résident de Nantes accusé par la Gendarmerie Royale du Canada d'avoir transgressé trois articles de la Loi sur l'Accise en mai 1982, a pris fin le 3 février à l'Hôtel de Ville de Lac-Mégantic par un verdict de culpabilité prononcé par le juge Michel Côté de la Cour des Sessions de la Paix.

par Rémi Tremblay

Chouinard a été reconnu coupable d'avoir eu illégalement en sa possession un alambic et un serpent servant à la fabrication d'alcool frelaté et d'avoir illégalement distillé, commettant ainsi une infraction aux articles 158 Ie et 158 de la Loi fédérale sur l'Accise.

C'est au terme d'une enquête qui durait depuis six mois que les policiers

fédéraux menés par le Caporal Alain Bérubé du bureau de la G.R.C. de Thetford-Mines avaient fait incursion, aux petites heures du matin du 2 mai 1982, au campement de Chouinard, à environ trois milles du village de Audet. Là se trouvait l'accusé en compagnie d'un autre individu originaire de Nantes. L'alambic rudimentaire était en opération aux abords d'un ruisseau qui coulait devant le campement. Les policiers avaient égale-

ment mis la main sur huit litres d'alcool frelaté et 450 litres de liquide à fermentation.

Accusé de complicité sous deux chefs d'accusation, le deuxième accusé a finalement bénéficié d'un doute raisonnable en alléguant qu'il ignorait que l'équipement qu'il avait vu sur place, ce jour-là, devait servir à la fabrication d'eau de vie distillée. "Frisé m'avait dit que c'était pour renforcir sa bière" a-t-il expliqué au juge Côté.

L'analyse faite en laboratoire du produit fabriqué par Chouinard a permis d'évaluer sommairement à 24% le degré d'alcoolisation du liquide après une première phase de distillation.

Le mout de fermentation utilisé étant composé de son, de raisin, de patate et de sucre. Le tout était versé dans une bouilloire chauffée au gaz propane et la vapeur d'alcool était récupérée dans un serpent métallique refroidi en circulant dans l'eau du ruisseau. Un vieux bidon de lait recueillait les gouttes une à une à leur sortie du serpent.

Sur le Pont d'Agnes

(denos éditions antérieures) par Louis Philippe POULIN (Tous droits réservés)

Ne serait-il pas à propos d'apprécier à sa juste valeur le service que nous assure l'énergie électrique?

Faisons par exemple le calcul du nombre de moteurs, faibles, plus forts ou plus puissants qui sont à notre service jour et nuit!

Nous considérons ensuite jusqu'à quel point, sans eux, nos demeures seraient grandes, sombres, froides et sans animation.

Rendons ensuite hommage et reconnaissance à ce don de la nature à l'homme qui l'a rendu si utile et si puissant et à l'Être plus puissant encore qui l'a fait jaillir de rien.

C'est le printemps... Oui! C'est le printemps qui nous arrivera le mois prochain.

Se fera-t-il précéder, accompagner ou suivre de la saison des sucres?

Dans ces légions de chaudières accrochées aux érabes, coulera bientôt l'eau sucrée, mais celle qui en laissera couler, se gonfler et se répandre en plus abondante quantité, c'est la Chaudière, cette rivière à la fois paisible et terrible!

flamme, M. Michel Bellavance, M. Alain Rodrigue, M. Jean-Marc Fortin, M. Jacques Couture, M. Réjean Couture, M. Jean-Marc Boulanger, et M. Fernand Gosselin ont accepté de donner de leur temps et de mettre à profit leurs talents à la fabrication du matériel nécessaire à cette classe.

Nous les remercions tous du fond du coeur.

Denise L. Durand, professeur Ire année
Suzie Couture professeur 2e année

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS



JOURNAL HEBDOMADAIRE REGIONAL fondé en 1929

Rédaction et administration à 5040 Boul. des Vétérans G6B 2G5 - tél. 583-1630

LAC-MEGANTIC

MEMBRE DES HEBDOS DU CANADA et de l'AUDIT BUREAU OF CIRCULATION



CIRCULATION CERTIFIÉE

Mme L. Philippe Poulin, directrice
Imprimé aux ateliers de l'Imprimerie Poulin Itée
St-Joseph de Beauce
Courrier de la 2e classe - Enregistrement no. 1148

ABONNEMENTS: Canada: 1 an 12.00\$
2 ans 22.00\$
États-Unis: 1 an 35.00\$

OPINIONS

Sous cette rubrique nous reproduisons les lettres signées que nous recevons traitant de sujets d'intérêt public. Ces expressions d'opinion n'engagent en rien la responsabilité du journal et de son éditeur. L'Écho ne s'engage pas à publier toutes les lettres reçues de même, il pourra couper certains passages de ces textes s'il les juge répétitifs ou tendancieux.

Lac-Mégantic, le 6 février 1984

Aux sociétaires et administrateurs

Caisse Populaire Notre-Dame de Fatima

Chers Coopérateurs,



M. Claude Tessier m.p. Député de Mégantic-Compton-Stanstead

Monsieur le Député, Je veux me faire l'interprète des alcooliques qui veulent se réhabiliter et qui luttent pour combattre leur maladie, pour vous remercier du fond du coeur pour votre généreuse subvention de \$31,550 accordée au Camping de la Sobriété de St-Romain.

Soyez assurés, monsieur le Député, que cette somme servira à promouvoir notre oeuvre et s'assurer qu'elle se perpétuera. C'est ainsi que nous pourrions rendre heureux des alcooliques, les membres de leurs familles et toute la communauté. Encore une fois, un grand merci!

Yves Lebrun
Camping de la Sobriété St-Romain

Après trente-deux ans au service de la Caisse Populaire Notre-Dame de Fatima, je crois qu'il n'est pas prématuré de ma part de vouloir céder ma place à quelqu'un d'autre. J'ai toujours accompli les différentes tâches qui m'étaient assignées au meilleur de ma connaissance et ce, dans l'intérêt de tous. Ces trente-deux années passées au service de notre Caisse ont été pour moi une source continue d'enrichissement et l'expérience acquise est irremplaçable. Soyez assurés que j'en garderai toujours un excellent souvenir.

J'aimerais remercier tous les sociétaires de la Caisse Populaire Notre-Dame de Fatima, de la confiance qu'ils m'ont accordée, son directeur M. Guy Théberge, son personnel, les membres de nos trois conseils, pour leur bon esprit coopératif; mes remerciements s'adressent également à tous ceux qui se sont succédés à différentes fonctions au service de la Caisse. C'est grâce au travail et à la concertation de tous que nous avons pu bâtir et développer une caisse par nous et pour nous.

Par la présente, j'aimerais également remercier le directeur de la Caisse populaire Ste-Agnès, M. Réginald Bourret et tous les directeurs des caisses environnantes du secteur Lac-Mégantic, pour leur sens de la coopération et de l'entraide manifesté entre elles.

Je voudrais souligner la précieuse participation de la Fédération de l'Estrée des Caisses Populaires Desjardins, de son président M. G. Roger Roy, des membres dirigeants, de son premier vice-président M. Raymond Comtois et de toute son équipe qui, par leurs bons conseils, ont grandement contribué à la bonne marche de notre caisse.

Je m'en voudrais de passer sous silence la merveilleuse collaboration de l'Écho de Frontenac et en particulier de son directeur M. Gaétan Poulin, pour le lien qu'il a su créer entre nous et les sociétaires par le biais de sa fonction d'administrateur au sein de la Fédération et de son journal local.

J'aimerais rendre un hommage tout particulier aux fondateurs de la Caisse Populaire Notre-Dame de Fatima qui, grâce à leur travail et à leur dévouement, ont permis à notre Caisse de grandir et de prospérer au fil des années.

J'espère que la relève saura tirer profit au maximum du travail et de l'expérience de ses prédécesseurs afin de poursuivre ce merveilleux travail de coopération dans l'intérêt de tous.

Je souhaite à mon successeur, à la présidence, M. Eugène Dostie, autant de support que j'en ai reçu et à ses collègues, le succès qu'ils méritent dans l'accomplissement de leur tâche respective.

Sincèrement vôtre,

JOSEPH LACROIX
Ex-président

Le Dépanneur

LA REGIE DU LOGEMENT A LAC-MEGANTIC

La Régie du Logement aura une équipe itinérante à Lac-Mégantic les deuxièmes mardis de chaque mois jusqu'au printemps.

La prochaine visite aura lieu le mardi 14 février de 10h à 12h et de 13h à 15h30 au local 304 de l'Hôtel de ville, 5527 rue Frontenac.

AVEZ-VOUS "LA" CARTE?

"La" carte, c'est celle que vous glissez dans le vide-poche de votre voiture et dont vous espérez n'avoir jamais à vous servir mais dont vous devinez l'importance. "La" carte, c'est celle qui vous dit ce que vous devez faire en cas d'accident de la route. La Régie de l'Assurance-Automobile du Québec met à la disposition des citoyens une carte "que faire en cas d'accident?" Procurez-vous-la en vous rendant à Communication-Québec, votre dépanneur pour toute information gouvernementale, 780, rue King Ouest.

"TU AS L'AIR D'ÊTRE EN FORME!"

Combien de temps s'est-il passé depuis la dernière fois qu'on vous a fait cette remarque? Si la

réponse est en années, peut-être devriez-vous consulter les dépliants "Suis-je en forme" et "Au jour le jour" mis à votre disposition par KINO-QUEBEC dont le bureau est situé au 740, rue Galt Ouest, ch. 110. Pour obtenir les dépliants par la poste, composez le 565-0313 et demandez KINO-QUEBEC. Vous pouvez également vous les procurer en vous rendant à COMMUNICATION-QUEBEC, 780, rue King Ouest ou en composant le 569-9311.

QUE PEUT LE FOND D'INDEMNISATION POUR VOUS?

Vous saviez, bien sûr, que le Régime public d'assurance-automobile protège tous les Québécois victimes de dommages corporels dans un accident d'automobile, qu'ils soient ou non responsables de l'accident. Mais saviez-vous:

- que le FOND D'INDEMNISATION pouvait, à certaines conditions, indemniser les victimes de dommages matériels et de dommages corporels qui ne peuvent bénéficier du Régime d'assurance-automobile?
- que les indemnités ainsi accordées peuvent atteindre un montant de 50,000,00\$ plus intérêts et compensation de frais judiciaires s'il y a lieu?

Pour en savoir plus ong, consultez le dépliant "le Fond d'indemnisation" disponible à Communication-Québec,

L'Écho de Frontenac, mardi, 14 février 1984 - A-5

vos dépanneur pour toute information gouvernementale, dont les bureaux sont situés au 780, rue King Ouest, Sherbrooke. Au téléphone, il suffit de composer le 569-9311 pour joindre Communication-Québec mais si vous êtes de l'extérieur de la zone téléphonique locale de Sherbrooke, alors faites le "0" et demandez le "Zénith-Communication-Québec" c'est sans frais.

VIENS MON LAPIN...

...à la marmite avec moi! Mais une fois rendu là, que faire? Alors vous devriez avoir lu le dépliant "Le lapin du Québec à votre menu" publié par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation. Vous en saliverez rien qu'à en faire la lecture: que pensez-vous du lapin en papillotes, ou du lapin en à la moutarde?

Pour ceux (et celles) qui n'ont pas encore obtenu leur exemplaire du dépliant, adressez-vous à Communication-Québec, 780, rue King Ouest.

UNE PROTECTION POUR VOUS ET LES VOTRES

Vous avez sûrement entendu la phrase à maintes reprises, surtout au moment d'acquiescer un plan d'assurance-vie. Maintenant la REGIE DES RENTES du Québec y accorde une nouvelle dimension. Maintenant, la "protection" vaut pas seulement après votre mort mais aussi durant votre vie. Lisez la brochure intitulée "Protection pour vous et les vôtres" pour en savoir plus long sur les régimes de retraite, les prestations de survivants ou les prestations d'invalidité. La brochure est disponible à la Régie des Rentes de Québec, 1680 rue King Ouest à Sherbrooke ou à Communication-Québec, votre dépanneur pour toute information gouvernementale, 780, rue King Ouest.

HEURES D'AFFAIRES

Vous avez quelque chose à dire sur les heures d'affaires des commerces? Dans ce cas, il vous intéressera de savoir que la Commission Parlementaire de l'Industrie, Commerce et Tourisme siègera à Québec à compter du 14 février sur la Loi 59 touchant les heures d'affaires des commerces.

Pour toute information ou pour présentation de mémoire, adressez-vous au Secrétaire des Commissions, Hôtel du parlement, Québec, QC, G1A 1A4; ou composez le (418) 643-2722.

"Prime à l'acheteur" de RCA



DES RABAIS SPECIAUX AUX MARCHANDS PARTICIPANTS VOUS PERMETTENT D'ECONOMISER JUSQU'À

75\$

HÂTEZ-VOUS POUR UNE MEILLEURE SÉLECTION L'OFFRE PREND FIN LE 23 MARS 1984



Obtenez la "Prime à l'acheteur" de RCA sur ce meuble ColorTrak 2000!

Le meuble haut de gamme de 63 cm (26 po) se distingue par le révolutionnaire Centre de commande numérique à 16 dans 1 TV VCR lecteur vidéo-disques la syntonisation multi-bandes de 122 canaux l'affineur d'image automatique de l'image le capteur automatique de lumière ambiante à photorésistance et l'affichage à écran du canal et de l'heure. Achetez maintenant et économisez.

OBTENEZ UNE REMISE ADDITIONNELLE DE 50\$ Achetez un ColorTrak 2000, modèle CTR2038 ou CTR2020 et obtenez un certificat de remise de 50\$ directement de RCA à l'achat d'un VCR ou lecteur vidéo-disques compatible avec le Centre de commande numérique. Renseignez-vous auprès de votre marchand participant RCA.

Vous pouvez dès maintenant acheter un télé-couleur RCA 1984 et économiser gros. À cette occasion seulement, et tant qu'il y aura des stocks, les marchands participants RCA feront profiter directement le consommateur de leurs remises spéciales. Vous pourrez économiser jusqu'à 75\$ sur-le-champ sur certains télé-couleurs RCA. Aucune attente, rien à remplir, alors, venez nous voir dès aujourd'hui!

Économisez de l'espace tout en vous offrant une télécommande ColorTrak... en plus de la "Prime à l'acheteur" de RCA!

Une image splendide de 33 cm (14 po) dans un appareil compact avec télécommande à 6 fonctions, toutes les caractéristiques bien connues ColorTrak y compris la syntonisation câble, compatible de jusqu'à 122 canaux.

ColorTrak 2000 de table de 63 cm (26 po) maintenant avec une prime à l'acheteur de RCA!

Cet appareil de 63 cm (26 po) aux lignes rancées vous livre une image de 70 po, cent plus grande dans le même espace qu'un modèle de table conventionnel de 48 cm (20 po). Comprend le Centre de commande numérique à 16 dans 1 en plus de toutes les caractéristiques de rendement du meuble ColorTrak 2000 ci-dessus.

Obtenez une prime à l'acheteur de 30\$ de RCA!

Obtenez une prime à l'acheteur de 50\$ de RCA!

Obtenez une prime à l'acheteur de 75\$ de RCA!

Un choix de nombreux autres modèles... y compris des VCR et des lecteurs vidéo-disques... tous offerts avec un rabais!

* Marque déposée de RCA Inc. Le degré de participation à cette promotion est laissé à la discrétion de chaque marchand participant.

LAFONTAINE & Fils EXCAVATION

Raymond LAFONTAINE, président
CONTRACTEUR EN EXCAVATION

CAMIONS - BACHO - BULDOZER - PELLES SUR CHENILLES - NIVELEUSES
GRAVIER - SABLE - TERRE - TRAVAUX AGRICOLES OCTROYES
CHAMPS D'EPURATION - FOSSES SEPTIQUES EN BETON
CREUSAGE et FONDATIONS de MAISON - TERRASSEMENT

ESTIMATIONS GRATUITES

2970 rue Laval Nord — LAC-MEGANTIC

COMPOSEZ 583-3335



Un bon conseil.



Faites vérifier votre tension artérielle.

DENIS BOULET MEUBLES

DÉCORATIONS - DRAPERIES - TAPIS - PRÉLARTS - REMBOURRAGE

4574 rue Laval LAC-MÉGANTIC 583-1470

As-tu 2 minutes...?



La Fête de Noël au "Castel des Aïeux"

Au Castel des Aïeux à l'occasion de Noël

(Lambton) - Beaucoup d'activités se sont déroulées au cours de la période des Fêtes 1983, en notre centre d'accueil, le CASTEL DES AIEUX de Lambton.

Le 18 décembre 1983, lors du "Party de nos bénéficiaires", nous avons le plaisir de recevoir un couple d'enfant ou d'ami représentant la famille de chacun des bénéficiaires. Chaque invité devait apporter à son père ou sa mère, selon le cas, un petit présent, et alors déposé sous l'Arbre de Noël.

LE CLUB OPTIMISTE DE LAMBTON avait pris en charge l'organisation de cette journée. M. Jude Baillargeon agissait comme maître de cérémonie.

Nous tenons à remercier notre dévoué "Père Noël", M. Réal Faubert et son équipe pour sa bonne organisation. La précieuse collaboration d'employés (ées) bénévoles a facilité la bonne marche de cette journée. Par la même occasion, le CLUB OPTI-

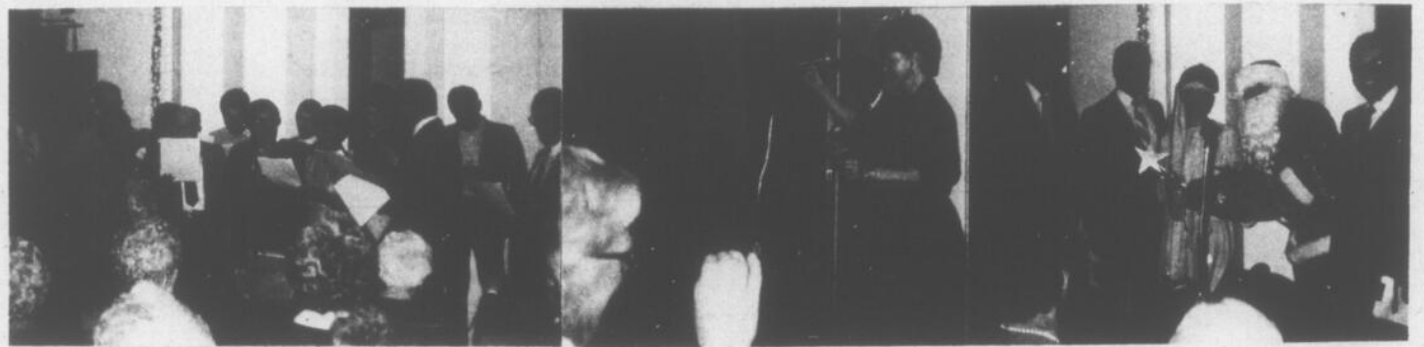
MISTE DE LAMBTON a remis aux bénéficiaires une foule de petits cadeaux très utiles, en guise de cadeaux pour les parties de Bingo au cours de l'année '84.

Plusieurs talents de la paroisse se sont déplacés pour faire un petit numéro de chant, de danse... Une bonne équipe de musiciens ont contribué à faire de cette journée un GRAND SUCCÈS!

Des paroles réconfortantes de M. le curé Dominique Poulin, un mot de "Bienvenue" fait par le président du Conseil d'Administration, M. Luc Grondin, ont ajouté du piquant dans notre Fête.

M. Fernand Grenier, le directeur général, a complimenté tous ceux et celles qui ont assisté à cet après-midi et a fait le souhait que des Fêtes comme celle-là se répète plus souvent.

Johanne Gilbert-Roy
infirmière
Responsable des Loisirs



AU "CASTEL DES AIEUX" à l'occasion de Noël - (Lambton) (à gauche) le groupe qui s'était réuni pour chanter en chœur des chants de Noël à nos pensionnaires de l'institution; (au centre) Mme Jean Bernier (Arnelle) elle aussi s'est prêtée pour nous faire entendre un beau chant de Noël; (à droite) on aperçoit le directeur général, M. Fernand Grenier, le président du Conseil d'administration, M. Luc Grondin, notre Fée des neiges Mme Faubert, le père Noël, nul autre que M. Réal Faubert et notre maître de cérémonie M. Jude Baillargeon.



On voit ici Mme Héléna Godbout qu'on a surprise en train de faire genuflection de devant la crèche. (Photo no 2) Mme Bertha Lacroix est ici photographiée près de la crèche. Très fière des décorations, c'est avec plaisir qu'elle s'est jointe avec employés pour aider à l'organisation. (Photo no 3) M. Édouard Isabel, est venu faire un signe de croix, devant l'Enfant-Jésus, il n'a pas remarqué qu'on l'avait pris en photo.



(Première photo) Mme Rosanna Godbout qui dévoile de beaux secrets au Père Noël; (au centre) M. Jude Baillargeon, qui s'apprete à fredonner une de ses chansons de notre folklore, en compagnie de M. Wilfrid Lachance; (à droite) nos élus 84 à la fête des rois, il s'agit de Mme Marianne Labrecque et M. Adjudor Bernier.

La Fête des Rois au Castel des Aïeux

(Lambton) - Le 6 janvier dernier, on soulignait un événement très apprécié des personnes âgées: LES ROIS.

Le tout s'est déroulé à la salle à diner, un succulent repas était servi, l'on procéda au dessert. Tous les bénéficiaires attendaient le moment, il ne fallait pas manger trop vite pour ne pas avaler le pois ou la fève, que notre cuisinière avait dissimulé. Qui va se lever? On attendait ce moment avec impatience!

Tout à coup... Une voix s'écrie: "C'est moi qui l'ai!" et l'autre qui dit "J'ai passé proche de l'avaloir!"

C'est donc Mme Marianne Labrecque et M. Adjudor Bernier qui furent couronnés "ROI ET REINE 1984".

Un mot de félicitations et applaudissements leur furent adressés.

Par la suite, on les invita à se faire photographier devant la "Crèche de Noël" bien en évidence à l'entrée de notre Centre d'Accueil.

Tous ont bien apprécié cette activité qui leur rappelait de bons souvenirs!

Johanne Gilbert-Roy
infirmière
Responsable des Loisirs



Le Vatican est à la fois une basilique, un haut lieu spirituel, le gouvernement central de l'Église, est un véritable état, siège de la diplomatie pontificale.

Historiquement, le Vatican est d'abord une basi-

lique élevée sur le tombeau de Saint-Pierre, victime de la persécution de Néron vers l'an '67, Pierre, chef de la communauté chrétienne, a été enseveli à un endroit voisin du lieu de son martyre, sur la colline

du Vatican.

La première basilique érigée sur la tombe de Pierre, celle de Constantin, a duré près de douze siècles; celle de la Renaissance, consacrée le 18 novembre 1626, suscite encore aujourd'hui l'étonnement et l'admiration des pèlerins et des touristes. C'est en ce temple que le Pape préside la plupart des importantes cérémonies religieuses dont celles de Noël et de Pâques, sans oublier les béatifications et canonisations des saints. Dans la même basilique

ont eu lieu les sessions des conciles oecuméniques Vatican I (1870) et Vatican II (1962-1965), ce dernier ayant réuni plus de 2200 évêques.

Le Vatican est aussi un haut lieu spirituel par le nombre de pèlerins de tous les continents qui viennent prier sur la tombe de Pierre, par la présence vivante et rayonnante du Pape, successeur du Chef des Apôtres, par l'ensemble des services destinés à faire l'unité des 800 millions de catholiques répartis dans le monde et

par ses contacts innombrables avec les autres religions, chrétiennes ou non, ainsi qu'avec les non-croyants.

Le Vatican est également le siège du gouvernement de l'Église ou le siège de la Curie romaine, bien que certains bureaux occupent à Rome des locaux situés en dehors de la Cité du Vatican.

Outre la Secrétairerie d'État, la Curie romaine remplit son rôle par neuf congrégations (comparables à des ministères), trois secrétariats, des commis-

sions, des conseils, des tribunaux et des bureaux.

Après une première réforme, celle du Saint-Office, (nouvellement appelé "Congrégation pour la doctrine de la Foi") annoncée par Paul VI avant la fin du Concile, le visage traditionnel de la Curie sera adapté à l'après-concile dans un document célèbre du même Pape, la constitution "Regimini Ecclesiarum" (le gouvernement de l'Église) du 15 août 1967. Ainsi, du sang neuf devait être injecté dans la Curie par l'élargis-

sement des consultations auprès de ses membres les évêques, et par le recrutement de fonctionnaires dans le monde entier.

Pour une idée plus précise du travail accompli par la Curie, rappelons quelques-uns des domaines réservés à la compétence des congrégations.

La Congrégation pour la doctrine de la Foi, comme son nom l'indique, est compétente pour toutes les questions qui regardent la foi et la

(Suite à la page A-15)



Macarons du Pape!

Au cours des mois de janvier, février, nous avons dû déplorer plusieurs vols dans des résidences de notre région. Les municipalités les plus touchées furent Ste-Cécile, Lambton, St-Sébastien et St-Gédéon.

Dix individus de la région de Québec ont parcouru la majorité des villes et villages desservis par le détachement de la Sûreté du Québec de Lac-Mégantic, faisant du porte à porte pour offrir aux gens des macarons à l'effigie de Sa Sainteté le Pape JEAN PAUL II. Leur façon de fonctionner était très simple. Lorsqu'ils se présentaient à une maison, et qu'ils constataient qu'il n'y avait personne et que les portes n'étaient pas verrouillées, ils en profitaient pour s'y introduire et faire main basse sur différents objets de valeur comme des bijoux ou de l'argent se trouvant dans les chambres à coucher ou la cuisine.

À un certain endroit, le voleur, après avoir demandé la permission d'aller à la toilette, est reparti en emportant un contenant dans lequel il y avait une somme d'environ \$20.00 en monnaie, laissé à cette place par le propriétaire du logis. Ce fut la goutte qui fit déborder le vase.

Constatant le vol, le plaignant le rapporta immédiatement. L'enquête débuta et nos voleurs furent arrêtés à St-Prospère de Dorchester. Suite à l'interrogatoire, plusieurs milliers de dollars de bijoux furent récupérés. Le montant des vols variait entre \$20.00 et \$3250.

LORSQU'IL Y A DES VENDEURS À DOMICILE QUI SE PRÉSENTENT CHEZ VOUS,

Vous devez:

- Exiger qu'ils s'identifient
- Demander à voir leur permis de vendeur itinérant
- Comparer les prix des produits offerts avec ceux du marché

- Méfiez-vous des vendeurs, même de ceux qui prétendent être recommandés par des personnes connues.

- Le cas échéant, demandez une copie du contrat pour réfléchir; si le vendeur refuse, c'est que vous êtes peut-être à conclure une mauvaise affaire.

- Lors de la signature d'un contrat d'achat, donnez un acompte le plus minime possible.

Conseils généraux

- Ne laissez jamais de bijoux trainer à portée de la main.

- Ne laissez jamais d'argent caché dans votre maison. Il est préférable de la déposer à une banque ou une caisse.

- Barrez vos portes et fermez vos fenêtres lorsque vous sortez de votre résidence.

- Laissez une lumière allumée à l'intérieur et à l'extérieur de votre domicile.

- Gardez les rideaux et les stores dans leur position normale.

- On vous suggère fortement de graver votre numéro de permis de conduire sur tout objet de valeur. Ex.: téléviseur, meubles, stéréo, appareils électriques.

- Enfin, observez et rapportez toute personne ou véhicule suspects. Il faut nous aviser lorsque vous remarquez quelque chose d'inhabituel ou d'anormal. Il peut arriver que ce soit votre demeure que l'on projette de cambrioler.

Aidez-nous à vous protéger.

BERTRAND LACASSE
Sûreté du Québec, Poste de Lac-Mégantic

Le C.I.R.F. y était!!!

Le 26 janvier 1984 restera une date importante dans les annales de la petite histoire des centres de femmes au Québec! En effet, plus de cinquante centres de femmes de toutes les régions du Québec participaient à une première rencontre de concertation. Ce premier colloque suscitait et financé par le Secrétariat d'État avait lieu à Montréal les 26 et 27 janvier derniers. Le Centre Instructif et Récréatif des femmes de Lac-Mégantic (C.I.R.F.) par la voix de sa déléguée Hélène Ouellet, y était!

Les centres de femmes sont avant tout des lieux, des lieux physiques où les femmes peuvent se retrou-

ver, prendre conscience que plusieurs femmes pensent, vivent, ressentent les mêmes choses et qu'ensemble elles peuvent amorcer des changements qui leur seront bénéfiques à elles et à la société tout entière. Ces groupes de femmes ont développé une approche féministe aux problèmes des femmes. Plutôt que d'essayer d'adapter les femmes à l'image que la société véhicule d'elles; ils travaillent davantage à faire reconnaître par la société les valeurs, les aspirations, les objectifs personnels des femmes.

Sous les thèmes de l'impact des centres de femmes dans la communauté et

leur financement, le travail en atelier suivi de plénières a permis à chaque participante déléguée de partager son vécu et de faire valoir ses recommandations. Globalement, celles-ci sont de deux ordres. Dans un premier temps, mesurant l'apport des centres de femmes dans l'amélioration de la condition féminine, reconnaissant leur nécessité et leur spécifique, compte tenu des difficultés inhérentes à leur mode de financement actuel (par des projets de création permanente d'emplois temporaires) qui met en péril leur survie même, les centres de femmes exigent la reconnaissance par les

L'Écho de Frontenac, mardi, 14 février 1984 - A-7
bailleurs de fond de leur travail, ainsi qu'un financement de base adéquat et permanent.

En second lieu, les femmes expriment avec force et vigueur l'importance d'un regroupement de tous les centres de femmes au niveau de la province. Déjà quelques régions (telle l'Estrie) possèdent leur table de concertation régionale. Ce regroupement permettrait de briser l'isolement dont sont victimes les centres et concerterait les actions vers un but commun. Il apparaît pour plusieurs que là réside la seule chance d'être reconnus et de survivre. Un comité d'étude représentatif des différentes régions du Québec a été formé afin d'articuler ce regroupement possible...

Voilà bien de bonnes

nouvelles pour nous et je dirais pour vous! Il reste à espérer que nos gouvernants sauront porter attention aux recommandations émises lors de cette rencontre et qu'ils n'oublient pas, qu'au fond, on représente 52% de leur électorat.

Hélène Ouellet
pour Centre Instructif et Récréatif des Femmes
4790 rue Dollard
583-4575
Lac-Mégantic, P.Q.
G6B 1C3

**GRÂCE À VOUS
NOUS AIDERONS
SOYEZ GÉNÉREUX**

En enseignement postsecondaire, le gouvernement du Canada joue un

RÔLE MOTEUR

On ignore trop souvent le rôle de tout premier plan que joue le gouvernement du Canada dans le domaine de l'enseignement postsecondaire. En voici quelques exemples:

1 Le programme de financement des institutions d'enseignement

Les contributions du gouvernement du Canada s'effectuent au moyen de transferts fiscaux et de versements, et elles totalisent au delà de 50% des coûts de l'enseignement postsecondaire. Pour l'exercice 1983-1984, au Québec, la part du gouvernement du Canada s'élève à plus d'un milliard de dollars.

2 Les prêts aux étudiants

En 1982-1983, le gouvernement du Canada a garanti des prêts s'élevant à 300 millions de dollars à 184 000 étudiants. En mars 1983, le gouvernement du Canada a ajouté 60 millions de dollars à son programme d'aide, a haussé le plafond des prêts consentis aux étudiants à plein temps, a offert, pour la première fois, des prêts consentis aux étudiants à temps partiel et a lancé un régime d'exemption d'intérêts pour les emprunteurs en chômage ou invalides. Le Québec, qui administre son propre programme, a reçu en compensation depuis 1964-1965, plus de 187 millions de dollars.

3 Les bourses

Le gouvernement du Canada accorde chaque année près de 10 000 bourses dont le total dépasse largement les 150 millions de dollars.

4 Le programme des langues officielles dans l'enseignement

Le gouvernement du Canada, par le biais d'ententes avec les gouvernements des provinces et des territoires, accorde une aide financière à l'enseignement de la langue officielle minoritaire (l'anglais au Québec et le français ailleurs) de même qu'à l'enseignement et à l'apprentissage des deux langues officielles comme langues secondes. Cette aide est acheminée à tous les niveaux.

du système d'enseignement. Depuis 1970-1971, les dépenses à ce titre représentent plus de 1,8 milliard de dollars.

5 La formation

Pour l'exercice 1983-1984, le gouvernement du Canada, par l'entremise de la Caisse d'accroissement gérée par Emploi et Immigration Canada, consacre près de 75 millions de dollars à la construction de nouveaux centres de formation et à l'achat d'équipements modernes.

Pour en savoir plus long sur la participation du gouvernement du Canada à l'enseignement postsecondaire, remplissez et postez le bon ci-dessous.

Serge Joyal
Secrétaire d'État
Canada

Serge Joyal
Secretary of State
Canada



Propriétaires d'érablières

Escompte de 20% sur SÉPARATEUR MENTEK temps limité

Je suis à votre service pour vente d'équipement et entretien de tubulure.

JACQUES DION, spécialiste
Distribution Cojac Inc.
St-Sébastien - tél. 652-2649

Je me renseigne.

Publications Canada
Case postale 1986
Succursale B
Ottawa (Ontario)
K1P 6G6

J'aimerais recevoir
Programme canadien de prêts aux étudiants
 à temps plein régime d'exemption d'intérêts
 à temps partiel

(Prière d'écrire en lettres moulées)

Nom: _____

Adresse: _____

Ville: _____ Province: _____

Code postal: _____

90-ED-1

Canada

**Fonds de
récupération
Desjardins:**

**objectif
atteint
aux
deux-tiers**

Le Fonds de récupération Desjardins, dont la création remonte au 24 octobre 1983, s'est acquis en quelques mois la faveur de 925 personnes qui ont consenti à verser 100\$ sans intérêt pour une période de cinq ans. A cela s'ajoutent près de 12.000\$ que seize caisses populaires de l'Estrie ont souscrit.

M. G. Roger Roy, président du Fonds de récupération Desjardins pour l'Estrie, associe ce succès à trois facteurs: "Les gens de l'Estrie sont très sensibles à la conservation de nos ressources naturelles; les directeurs et le personnel des caisses ont fait des efforts remarquables pour faire connaître le Fonds; enfin, le Groupe Cascades de Kingsey Falls qui sera le maître d'œuvre de la première usine de désenclavage au Québec est bien connu chez nous..."

La campagne de sollicitation se poursuivra donc jusqu'à ce que les 165.000\$, représentant la part de l'Estrie, soient recueillis.

Le Fonds de récupération Desjardins vise à recueillir 2 millions \$ pour le démarrage d'une industrie de la récupération au Québec. A ce jour, les caisses populaires participantes au Québec ont recueilli plus de 900.000\$.



Bonjour Châtelaines,
C'est samedi le 18 février prochain qu'aura lieu la soirée de nos directrices sortantes. Venez leur montrer votre appréciation.

Dimanche, le 26 février à 13h00, c'est l'assemblée générale annuelle, suivie à 14h00 des élections. Faites-vous un devoir d'y assister.

Les cartes de membres sont toujours en vente. Faites vite pour votre assurance.

Nouvelle de dernière heure: nous aurons une élection le 23 septembre prochain. Recrutez vos candidates.

(Lise G. publiciste)

LES PHARMACIES
FAMILI-PRIX



"Ça se passe entre nous"

**DU 15
FÉVRIER AU
25 FÉVRIER 1984**

JOHNSON'S
Poudre pour bébés
700 gr
3,89

IRISH SPRING
Savons personnels
3 X 95 gr
1,19

**HYGROMÈTRE
FAMILI-PRIX**
Chaque
5,99

DURACELL
Piles
1500-2AA, 1400-2C,
1300-2D ou 1604-
9 volts. Chaque
2,49

CURAD
Sacs jetables
100
2,69

CONTAC-C
Capsules
10
2,49

JOHNSON'S
Savons pour bébés
3 + 1 pain
1,29

LUVS Couches
24 Moyen
16 Grand
12 Petits
3,49

LIGHTDAYS
Protections légères
48
3,09

LISTERINE
Pastilles
antiseptiques
24
1,49

ORAL-B
Brosse à dents
"La guerre des étoiles"
Chaque
1,39

MILAN
Gel douche
concentré,
250 ml
1,95

MAKE-OFFS
Tampons
démaquillants
100
1,49

LUX
Savons format
familial
3 X 95 gr
1,19

**WEIDER "Super 90
Protein"** Poudre,
226 gr ou
Comprimés, 350
6,99

Sûre et Naturelle
Maxi
savettes rég. ou
désodo., 30
3,49

**Pour le Soin
de vos cheveux**

ADORN Flacon
200 ml ou **Silkience**
Vaporisateur re-
vitalisant: 300 ml
1,79

EL TORO
Shampooing
350 ml
2,69

HENARA JOJOBA
Shampooing ou
revitalisant
450 ml
1,99

HENARA
Shampooing ou
revitalisant au
Henné, 2 X 200 ml
2,99

BODY ON TAP
Shampooing
450 ml
2,89

ULTRA BALANCE
Shampooing
225 ml
1,99

VIDAL SASSON
Shampooing ou
revitalisant
300 ml
3,29

PRO-GEL
Gelée fixative
avec revitalisant
235 ml
2,29

SILKIENCE
Shampooing ou
revitalisant
300 ml
2,69

TONI
Permmanente perma-
nente, Chaque
1,99

- BARBASOL**
Mousse à raser
en aerosol
300 ml
1,99
- BYLY**
Crème
désodorisante
30 gr
3,19
- CORICIDIN D**
Comprimés, 24
+ 12 gratuits
1,99
- CUTEX**
Dissolvant de
vernis
100 ml
99
- EUPHORYL**
Supplément
alimentaire
100 comprimés
6,99
- GOODS NEWS** ou
DAISY Rassors
jetables
4 rassors
1,69
- IMPULSE**
Atomiseur pour
le corps
100 ml
2,49
- IRISH SPRING**
Antisudorifique
en bâton
75 gr
1,99
- JOHNSON'S**
Soie dentaire
50 verges
1,99
- JHIRMACK**
Shampooing ou
revitalisant
220 ml
2,99
- LISTERMINT**
Rince-bouche
500 ml +
125 ml bon.
2,99
- MARIGOLD**
Nécessaire à
ongles
Chaque
1,99
- MENTHOLATUM**
Désodorisant
Baume, 50 ml
1,99
- NIVEA**
Crème de
beauté
120 ml
2,49
- PLAYTEX**
Gants Living
1 paire
1,49
- RAPID SHAVE**
Mousse à raser
200 ml
1,49
- REACH** Brosse
à dents rég. ou
tête allongée
Chaque
1,29
- ROYAL GEL**
Lotion - Soins
intensifs
24
12,99
- SCHICK**
Personal Touch
Lames, 4 lames
1,99
- TRAC 11** ou
ATRA Lames
10 lames
3,29
- VASELINE**
Baume à bête pour
les lèvres, 12 gr
1,79
- VASELINE**
Lotion - Soins
intensifs
200 ml
1,99
- VISACLEAN**
Nettoyant pour
lunettes, gouttes
30 ml, ou vapor-
isateur, 13 gr
2,19

Ne gardent pas les produits ménagers: Serge Vallee, Landry et Roy, Eglise Breton, Donald Thibault, J.P. Robitoux, Donald Laporte, René Côté, Robert Lachance, Candide Verreault, Line Gagnon, V.T. LeBlanc, Dumas & Compagnat et Jean Claude Marquis.

• Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. • Spéciaux sur présentation de ces coupons. • Jusqu'à épuisement des stocks.

• Les photos identifient la marque de commerce seulement. • Les textes prévalent pour l'identification et le format. • Limite 3 par client.

LES PHARMACIES PARTICIPANTES...

B. DUMAS COMPAGNAT
CARREFOUR LAC-MÉGANTIC
583-3166

Histoire de St-Hubert de Audet

par: GASTON GRENIER

L'avocat Raymond, fut l'un de nos meilleurs députés, à Ottawa, son esprit d'indépendance a cependant fermé pour lui les portes du cabinet, car il avait tout pour y entrer et faire un excellent ministre. Me Maxime Raymond, devait en 1942, fonder le parti du Bloc-Populaire. Aussi, en 1911, on retrouve ce dernier dans les rangs nationalistes, pour aider son futur adversaire, Me Tancrede Fortin, ainsi que plusieurs autres futures vedettes conservatrices ou nationalistes. Me Maxime Raymond, né, d'une famille libérale influente, fut toute sa vie un admirateur du grand chef nationaliste, M. Henri Bourassa.

Par contre, peu avant l'élection de 1911, le fameux criminaliste, Me J.-Napoléon-K. Laflamme, C.R., laisse tomber les nationalistes, pour rejoindre les rangs de l'armée libérale, aussi ces derniers accueillent avec joie ce fils prodige très influent et plus doué encore, d'autant plus qu'une violente tempête semble imminente pour eux. Les deux journalistes les plus éloignés des libéraux à ce moment, M. Olivar Asselin et M. Jules Fournier, aussi brillants qu'incisifs, aussi intelligents que violents, très nationalistes jusque là, s'éloignent de Bourassa, peu après la fondation du Devoir, en 1910, sans faire alliance avec les libéraux de Laurier cependant. Asselin, sera candidat dans Montréal - St-Jacques, en 1911, comme nationaliste mais sans rechercher l'appui de Bourassa, il sera défait, sa propre influence n'ayant pas été suffisante.

Un ancien ministre de la Colonisation, sous le gouvernement Gouin, de 1905 à 1907, l'Hon. Jean-B.-B. Prévost C.R., fils, de l'un des lions du Nord, député de Terrebonne, de 1900 à 1915, appuie les nationalistes, en 1911. Après avoir été forcé de renoncer à son ministère, pour ne plus pouvoir contenir les attaques bien planifiées du fougueux journaliste Henri Bourassa, le jeune député Prévost, garde rancune à son chef, Sir Lomer Gouin, qui l'a remplacé, pour tenter de recouvrer la paix. Peine inutile, le tapage s'est amplifié après la démission de Prévost. Peu après l'élection de Bourassa et de Lavergne, à l'Assemblée-Législative, en 1908, M. l'avocat Prévost, qui est redevenu un simple député, trouve que les assauts des deux nouveaux députés indépendants sont assez fondés, même s'ils sont très virils, cela ne fatigue plus Prévost, au contraire, cela semble l'intéresser. Les embûches semées ici et là sur le chemin de Gouin, n'empêchent pas Prévost de dormir loin de là, cela lui fait aimer la politique fortement.

Dès 1908, M. l'ancien ministre Prévost, se joint à ses anciens persécuteurs pour harceler ses collègues de la veille. Il oublie que ses tribulations politiques sont redevables à Bourassa, car il conclut une alliance avec ce dernier, pour assiéger ses amis libéraux. Bien avant 1911, Prévost, trouve agréable la compagnie des nationalistes et il apprécie le travail de Bourassa et de Lavergne, donc, il abandonne Laurier, ainsi que le parti libéral pour guerroyer lui aussi du côté de leurs adversaires. De plus, M. l'avocat Prévost, qui est un impulsif, frappe sans retenue sur les alliés politiques de ses ancêtres et les siens aussi, jusqu'en 1908.

Étant au courant des méthodes propres aux libéraux, de leurs faiblesses et de leurs problèmes internes, son travail acharné est doublement efficace. Sir Lomer Gouin, qui a résolu d'éloigner Prévost, pour plaire à Bourassa, se trouve face à face, avec Bourassa et Lavergne, qui eux, n'ont rien perdu de leurs méthodes offensives, ces derniers reçoivent le concours actif de Prévost en plus, qui lui, utilise son arsenal de connaissances pour bombarder ses amis d'hier. Gouin, trouve la vie

L'ÉPARGNE-RETRAITE et vos impôts

Le retrait d'un REÉR

Les sommes accumulées dans un régime enregistré d'épargne-retraite (REÉR) peuvent être retirées en tout temps. Toutefois, les sommes reçues d'un REÉR sont toujours imposables et il faut respecter les termes du contrat avec l'institution financière en regard, notamment, de l'échéance des dépôts non rachetables.

Ainsi, un contribuable dans une situation financière difficile peut en tout temps annuler et encaisser un REÉR. Il en est de même pour les contribuables qui prennent leur retraite avant 72 ans, à 50 ans, 65 ans, etc. À titre d'exemple, un contribuable qui a un REÉR de 5 000 \$ peut répartir cette somme entre deux REÉR de 2 500 \$ chacun, et en retirer un à l'âge de 56 ans et l'autre à l'âge de 58 ans.

Cependant, les contribuables retireront habituellement leur REÉR sous forme de rente annuelle. Ils doivent généralement attendre d'être âgés d'au moins 60 ans pour convertir en rente les fonds de leur REÉR. D'autre part, la Loi de l'impôt oblige à effectuer cette conversion avant le 31 décembre de l'année où un contribuable atteint l'âge de 71 ans.

Un choix de trois rentes est offert aux détenteurs d'un REÉR: la rente viagère, la rente fixe et la

rente d'un fonds enregistré de revenus de retraite (FERR). Chacun de ces types de rentes comporte des caractéristiques plus ou moins différentes ainsi que divers avantages et inconvénients. Le rentier choisira parmi ces options en fonction de ses besoins et objectifs. Il est même possible de fractionner son REÉR et d'acquiescer une ou plusieurs rentes viagères, rentes fixes ou un FERR.

Lorsqu'un contribuable atteint l'âge de la retraite, il peut prendre conseil auprès de sa caisse qui le guidera dans le choix du type de rente qui lui convient.



caisse populaire desjardins
caisse d'économie desjardins

Note hebdomadaire présentée en collaboration avec votre journal

politique ingrate et décevante, celui qui peut lui donner le plus de soucis est maintenant le révolté de Terrebonne, qui sait exactement où frapper, pour faire du mal aux ministériels.

L'Hn. G.-Alphonse Nantel C.R., journaliste et avocat, confident et ami intime de Chapleau, ministre conservateur au provincial, de 1891 à 1897, député de Terrebonne, dès 1882, M. l'ancien ministre Nantel, jadis l'idole de la région, fut battu par le jeune avocat Prévost, en 1900. Me G.-Alphonse Nantel, a été aussi défait dans Terrebonne, en 1908, encore par, Me Jean-B.-B. Prévost, l'éternelle rivalité entre ces deux grandes familles est toujours aussi vive. Les Nantel, naissent conservateurs, comme les Prévost, sont libéral de père, en fils. Les Nantel, ont été très souvent victorieux pour de nombreuses années, mais la défaite de, M. l'avocat G.-Alphonse Nantel, en 1900, est le début de la fécondité de la carrière politique des Prévost.

L'ancien député de Terrebonne, l'Hon. G.-Alphonse Nantel, doit être fier de son successeur, en 1911, s'il peut encore voir ce qui se déroule ici bas, car il est décédé, depuis 1909. Cependant son frère, Me Wilfrid-Bruno Nantel C.R., avocat et maire de St-Jérôme, de 1903 à 1908; député fédéral de Terrebonne, depuis 1908, de nouveau candidat, en 1911, apprécie le patronage du député provincial. Les Nantel et les Prévost, se sont toujours combattus jusque là, avec des défaites et des victoires assez bien partagées. L'impossible devient pourtant une réalité, cela est redevable aux activités nationalistes. Le député Nantel, réélu facilement, en 1911, est choisi comme ministre à Ottawa, lors de la formation du cabinet Borden, pour conserver ce haut poste, jusqu'en 1914. À ce moment, l'Hon. Wilfrid-Bruno Nantel, donne sa démission comme ministre et comme député de Terrebonne, pour occuper la fonction administrative importante de commissaire des chemins de fer canadiens.

(à suivre)

cette fois, dans l'une ou l'autre des deux jambes. On est affligé d'une hernie discale avec sciatique: il y a eu irruption du noyau mou dans le canal rachidien, par rupture de l'anneau fibreux d'un disque.

Santé et chiropratique

Dr Guy Lajeunesse chiropraticien

Le disque intervertébral

Qu'est-ce qu'un disque? Précisons que le disque intervertébral est une structure différente de la vertèbre elle-même. Beaucoup de gens les confondent. On appelle vertèbre chacun des 24 petits os qui forme l'épine dorsale. Le disque, lui, est un tissu mou, spongieux quoique très résistant, qui sert de tampon, d'amortisseur entre les vertèbres.

De forme circulaire et d'une épaisseur moyenne d'un quart de pouce, il est formé de deux parties principales: le noyau mou au centre l'anneau fibreux qui l'entoure; cette der-

nière partie, beaucoup plus résistante, est destinée à absorber les efforts et les coups auxquels la colonne est exposée, un peu à la manière d'un pneu d'automobile.

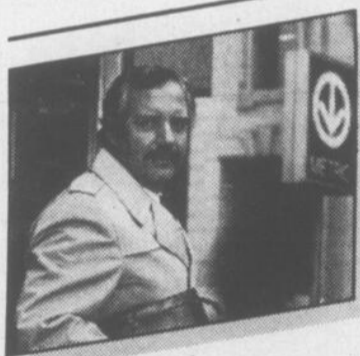
On comprend mieux maintenant pourquoi, à la suite d'un effort, d'un mauvais mouvement ou d'une mauvaise position prolongée au travail par exemple, on a senti soudain quelque chose "céder" au bas de sa colonne pour éprouver ensuite une grande difficulté à se redresser. Cette douleur très vive a donné naissance, immédiatement ou quelque temps plus tard, à une autre douleur non moins violente irradiant,

Rassemblement des familles "Pépin"

"Toute personne intéressée au rassemblement des familles "PÉPIN", à Trois-Rivières, au mois d'août 1984, est priée de communiquer à l'adresse suivante: Association des familles Pépin, 859 rue Bon Air, Ste-Foy, P.Q., G1V 2P4."

ÉPARGNE-RETRAITE

"Desjardins, un excellent choix!"



La compétence d'experts
«Je cherchais un service de qualité et des ressources compétentes... alors, j'ai choisi ma caisse Desjardins. Ce sont des experts!»

Un rendement concurrentiel

«Un REÉR? Oui... à condition qu'il s'agisse du REÉR Desjardins. Ils ont des taux très concurrentiels et nous, on tient à faire fructifier nos épargnes, tout en réalisant des économies d'impôts.»



Un service personnalisé
«Mon REÉR, je l'ai pris à ma caisse Desjardins. Là, j'étais sûre d'avoir toute l'information et les conseils qu'il me fallait... C'est ça, un service personnalisé!»

- Aucuns frais d'adhésion
- Aucuns frais d'administration



desjardins
Une ressource naturelle.

Les caisses Desjardins offrent des REÉR à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable.

Au Centre d'emploi du Canada



M. Viateur Rodrigue, directeur du Centre d'Emploi du Canada à Lac-Mégantic recevait la visite de M. Jean-Guy Dubois député de Lotbinière et secrétaire parlementaire du ministre de la Main-d'Oeuvre et Immigration, M. John Roberts, de M. Claude Tessier, député Mégantic-Compton-Stanstead et de M. Jacques Blouin, directeur de Centre d'Emploi du Canada Sherbrooke Place Jacques-Cartier. Sur la première photo, de gauche à droite, MM. Claude Tessier, député, Jean-Guy Dubois, député et secrétaire parlementaire et Jacques Blouin, directeur Centre d'Emploi du Canada Sherbrooke, (assis) M. Viateur Rodrigue, directeur Centre d'Emploi du Canada Lac-Mégantic. (2e photo) Lors d'une remise de certificat de mérite et prime à l'initiative à Francine Fisette, agent de présentation au Centre d'Emploi du Canada de Lac-Mégantic, pour avoir amélioré l'efficacité du centre suite à une proposition approuvée. Étaient présents à cette rencontre, dans l'ordre, MM. Claude Tessier, député fédéral dans Mégantic-Compton-Stanstead, Jacques Blouin, directeur du Centre d'Emploi de Sherbrooke, Francine Fisette et M. Viateur Rodrigue, directeur du Centre d'Emploi de Lac-Mégantic. (3e photo) M. Viateur Rodrigue, directeur du Centre d'Emploi du Canada de Lac-Mégantic fêtait récemment ses 25 années de service au sein de la Fonction publique du Canada. On aperçoit M. Rodrigue (à droite), au moment où le député M. Claude Tessier lui remettait une plaque marquant l'événement, assistait également à la remise M. Jacques Blouin, directeur du Centre d'Emploi du Canada Sherbrooke Place Jacques-Cartier.

Le troisième âge
et les médecins spécialistes

La réadaptation après l'infarctus

Nous allons nous arrêter brièvement à quelques-uns des éléments importants de la réadaptation post-infarctus, selon le guide "Le Troisième Âge et les médecins spécialistes".

"Vivre après l'infarctus", rédigé par l'Association des cardiologues du Québec et la Direction de la santé communautaire de l'hôpital de l'Enfant-Jésus de Québec et que l'on trouve dans la plupart des grands centres hospitaliers.

L'alimentation: de saines habitudes alimentaires doivent être acquises ou retrouvées. Il ne s'agit pas de régime, mais plutôt d'une alimentation équilibrée, permettant le maintien d'un poids normal et d'une énergie suffisante. Il est bon de souligner ici que le fait de cesser de fumer est un élément de prévention des complications cardiaques post-infarctus très important.

Les activités physiques: un programme d'activité physique adapté à la condition de chaque individu lui permettra de retrouver, voire d'améliorer sa capacité physique générale, tout en assurant au coeur une convalescence adéquate. Toutefois, un mois peut s'écouler avant la reprise de certaines activités, selon la capacité du coeur.

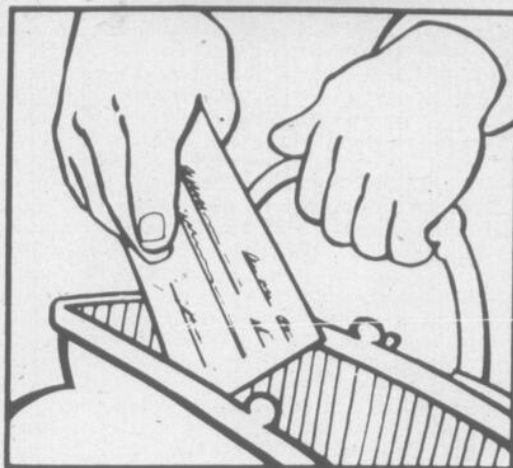
Les médicaments: après l'infarctus, des malaises dans la poitrine peuvent être ressentis à l'occasion. Il ne faut pas s'inquiéter outre mesure car la plupart des douleurs, sous forme de pincements ou d'élançements n'ont en général pas de relation avec le coeur. Cependant, une douleur angineuse, provoquée par un manque d'oxygène au niveau du muscle cardiaque, peut se produire, particulièrement lors d'efforts excessifs, d'émotions ou après un repas copieux. Des médicaments sont prescrits avant le départ de l'hôpital, pour éliminer cette douleur si elle se présente. Il existe de plus en plus de médicaments efficaces contre l'angine.

La marche: le cardiologue recommandera cet exercice, le plus simple et le plus efficace pour la reprise de la forme physique. Il suggérera un programme de marche basé sur le nombre de semaines écoulées depuis l'infarctus.

Le retour au travail: Il s'effectue en général après huit à douze semaines suivant la sortie de l'hôpital. Le cardiologue, après réévaluation de l'état physique de son patient, est en mesure de suggérer les modalités de reprise des activités professionnelles et de fixer la date de retour au travail.

Il est essentiel de ne pas se laisser déprimer après l'infarctus. L'attitude émotive est très importante car elle influence l'état physique. Une attitude positive, l'adoption d'un mode de vie plus sain, permettront le retour à une vie normale et souvent même plus agréable qu'auparavant.

**EN ATTENDANT
VOTRE REMBOURSEMENT
D'IMPÔT, BENTAXE
MET DE L'ARGENT
DANS VOTRE POCHE
RAPIDEMENT.**



N'attendez pas sans fin votre remboursement d'impôt.

Chez BenTaxe, vous obtenez de l'argent contre votre remboursement d'impôt fédéral en peu de temps et à peu de frais.

BenTaxe

DECLARATIONS D'IMPÔT - ACHAT DE REMBOURSEMENTS

520 BOUL. SMITH S.

GALERIES DE THETFORD, THETFORD-MINES

G6G 5V9, TÉL.: 418-338-6116

TOUS LES ACHATS DE REMBOURSEMENTS SONT SUJETS À APPROBATION

STORES HORIZONTAUX et VERTICAUX



BERGEMONT

Grand choix de textures et de teintes

25% de **RABAIS**

Meubles

Henri Latulippe INC.

5084, rue Frontenac
LAC-MÉGANTIC

Tél.: 583-0432

BV



Pièces, ventes et réparations

Machinerie agricole et industrielle

EQUIPEMENT

F. CÔTÉ INC.

1009, Boul. Lacroix
Ville St-Georges Est, Beaucc

KUBOTA
TRACTOR CANADA LTD.

Case

JACQUES FORTIN
Représentant

tél.: res. (418) 228-4160
Bui.: 228-2001



On est plein d'énergie



avec plaisir!

Prix en vigueur du 13 au 18 février 1984.

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

Pour d'autres spéciaux additionnels, consultez notre cahier publicitaire.

| | |
|--|-----------------------------------|
| CUISSES DE POULET Frais avec dos | 2,16\$ kg 98¢ lb |
| POITRINES DE POULET Frais avec dos | 4,14\$ kg 1,88\$ lb |
| SAUMON ROSE DU PACIFIQUE surgelé env. 2 kg | 3,70\$ kg 1,68\$ lb |



JAMBON DANS LA FESSE
Prêt à manger un bout ou l'autre
PROVIGO
2,60\$ kg
1,18\$ lb

| | |
|--|-----------------------------------|
| BACON SANS COUENNE ROYAL emb. de 500 g | 1,88\$ |
| SAUCISSES FUMÉES BUDGET emb. de 375 g | 98¢ |
| MINI JAMBON genre dîner MAPLE LEAF | 6,35\$ kg 2,88\$ lb |

| | | | | | | |
|--|---|---|---|--|---|--|
| CROQUETTES DE POISSON surgelées 1,94\$ kg 88¢ lb | FOIE DE PORC tranché produit décongelé 1,06\$ kg 48¢ lb | BIFTECK ATTENDRI Provient de Boeuf Canada Cat. A 8,77\$ kg 3,98\$ lb | VIANDES CUITES EUROPÉENNES salami, polonais, pepperoni, tête fromagée MAPLE LEAF 5,91\$ kg 2,68\$ lb | TRANCHES DE JAMBON dans la fesse 3,04\$ kg 1,38\$ lb | JAMBON CUIT tranché MAPLE LEAF emb. de 175 g 1,68\$ | BOLOGNE ord. ou ciré tranché ou morceaux MAPLE LEAF 2,82\$ kg 1,28\$ lb |
|--|---|---|---|--|---|--|

| | | | | | | |
|---|--|---|---|--|--|---|
| JUS DE POMMES vitaminé ALLEN bte de 1.36 litre 1,19\$ | MARGARINE MOLLE "Parkay" KRAFT maxi bol de 907 g 1,89\$ | PÊCHES TRANCHEES de choix ARMONA bte de 796 ml 1,09\$ | CROUSTILLES régulières, b. b. g. ou vinaigre YUM YUM sac de 200 g 99¢ | GÂTEAUX Pop. Caramel, Anne Marie, Roulés Suisses STUART bte de 8 ou 10 unités 1,19\$ | CORDIAL DE POULET BOVRIL bout. de 450 ml 3,99\$ | BASE POUR SOUPE AU POULET BOVRIL bte de 350 g 2,59\$ |
|---|--|---|---|--|--|---|

LÉGUMES VARIÉS EN CONSERVE de choix **AYLMER** bte de 540 ml
55¢

JUS D'ORANGE SURGELÉ orange plus pulpe, pamplemousse **MINUTE MAID** cont. de 355 ml
1,09\$

| | |
|--|--|
| PÂTES ALIMENTAIRES VARIÉES PRIMO cello de 900 g 89¢ | HUILE VÉGÉTALE PRIMO cont. de 3 litres 3,59\$ |
| BEURRE D'ARACHIDES super croquant ou crémeux KRAFT bocal de 750 g 2,49\$ | |

CÉLÉRI FRAIS Imp. de Californie Canada no. 1 grosseur 24
1,27\$

| | | | | | | |
|---|--|--|---|---|---|--|
| JUS DE FRUITS PUR DEL MONTE cont. de 1 litre 99¢ | TARTINADE fraise, noix de coco, sucre PIEDMONT cont. de 567 g 1,79\$ | MAYONNAISE KRAFT bocal de 750 ml 2,39\$ | THON PÂLE émietté BYE THE SEA bte de 184 g 1,29\$ | CHAMPIGNONS FRAIS Culture Canadienne Canada no. 1 Bte. de 1 chopine 1,27\$ | ECHALOTES FRAÎCHES Importées des E.U. Canada no. 1 2/67¢ | MANDARINES "KINNOWS" Importées de Californie Grosseur 135 1,26\$ kg 57¢ lb |
|---|--|--|---|---|---|--|

| | | | | | |
|--|--|--|--|--|---|
| BISCUITS Cavalier, Princesse, Guimauve à la gelée DAVID emb. de 400 g 1,89\$ | THÉ EN SACHETS Orange Pekoe RED ROSE bte de 60 unités 2,49\$ | SAUCE SOYA OU POUR CÔTES LEVÉES V-H bout. de 450 ml ou 341 ml 99¢ | PÂTE POUR PÂTES IMPÉRIALES SURGELÉE V-H bte de 454 g 1,09\$ | FÈVES GERMEES Produit du Québec Sac de 1 lb 57¢ | RAISINS VERTS "PERLET" Importée du Chili Grosseur 135 3,24\$ kg 1,47\$ lb |
|--|--|--|--|--|---|

| | | | | | |
|--|--|---|---|---|---|
| BOISSON INSTANTANÉE chocolat ou naturel OVALTINE cont. de 340 g 2,49\$ | LÉGUMES AU GRATIN surgelés STOUFFERS bte de 283 g 2,09\$ | SAUCES PRUNES OU CERISES V-H bout. de 227 ml 79¢ | MINI PÂTES IMPÉRIALES SURGELÉS V-H bte de 284 g 1,19\$ | DENTIFRICE CREST tube de 150 ml 1,29\$ | NOURRITURE POUR CHIENS "Kibble" AXEP sac de 10 kg 6,89\$ |
|--|--|---|---|---|---|

| | | | | | | |
|---|--|--|---|---|--|--|
| CÉRÉALES DE BLÉ "Shredded Wheat" NABISCO bte de 450 g 1,39\$ | JUS DE POMMES surgelé ROUGE MONT cont. de 355 ml 99¢ | TABLETTES DE CHOCOLAT variées LOWNEY'S emb. de 5 rég. 1,29\$ | CÉRÉALES "Honey Nut Corn Flakes" KELLOGG'S bte de 525 g 2,29\$ | EAU DE JAVEL LA PARISIENNE cont. de 3.6 litres 99¢ | MOUCHOIRS DE PAPIER KLEENEX btes de 100 unités 2/1,00\$ | DÉTERGENT LIQUIDE PALMOLIVE bout. de 1 litre 2,29\$ |
|---|--|--|---|---|--|--|

Les photos de cette annonce ne servent qu'à identifier la marque de commerce des produits annoncés. Le texte prévaut en toutes occasions.

La régularité dans les approvisionnements en fruits et légumes est à la merci des conditions météorologiques. Soyez toutefois assurés, chers clients que les épiciers Axep ne ménagent aucun effort pour vous offrir variété et qualité à bon prix tout au long des saisons.

LAC MÉGANTIC
CLOUTIER & FILS
 6354, rue Salaberry
 583-2332

SCOTSTOWN
GÉRARD DÉSILETS
 657-4955

WOBURN
MARCHÉ CHARLES
DRAPEAU
 544-4882



LE BAIL en capsules

3- PEUT-ON METTRE FIN À UN BAIL RÉSIDENTIEL?

1- Le propriétaire

La loi sur le logement prévoit le droit au maintien dans les lieux. Cela veut dire que le propriétaire, sauf dans certains cas de décès ou de sous-location, ne peut, à la fin du bail, envoyer à son locataire un avis de non-renouvellement.

Il y a cependant quelques cas où le propriétaire peut évincer un locataire.

Résiliation de bail. Le propriétaire peut évincer un locataire qui ne s'acquitte pas de ses obligations, à condition d'avoir des motifs sérieux et fondés. Il peut en faire la demande à la Régie du logement, par exemple, quand son locataire retarde fréquemment le paiement de son loyer et que cela lui cause un préjudice sérieux ou s'il le retarde de plus de trois semaines; quand le locataire s'obstine à déranger toute la maisonnée par ses bruits excessifs en dépit de rappels à l'ordre.

Démolition d'un logement. Dans ce cas, le propriétaire doit envoyer au locataire un avis indiquant le motif et la date prévus de l'éviction six mois avant échéance, si le bail est de plus de six mois ou six mois avant la date prévue de la démolition, si le bail est à durée indéterminée. Dans le cas d'un bail de six mois ou moins, le délai est d'un mois. Si le propriétaire veut subdiviser le logement ou en changer l'affectation pour le transformer en espace commercial par exemple, les mêmes délais s'appliquent.

Le locataire qui s'oppose à l'un ou l'autre de ces motifs peut, dans le mois qui suit la réception de l'avis, demander à la Régie de se prononcer sur l'opportunité de démolir ou s'opposer à la subdivision ou au changement d'affectation de son logement. Si le locataire habite sur le territoire d'une municipalité possédant un règlement touchant la démolition, le locataire devra s'y adresser plutôt qu'à la Régie. S'il n'agit pas pendant ce mois, il devra quitter les lieux à la date prévue.

Reprise de possession. Le propriétaire peut aussi évincer un locataire pour reprendre possession de son logement, mais il ne peut le faire que pour occuper ce logement lui-même ou y installer certains membres admissibles de sa famille.

2- Le locataire

Le locataire peut décider de ne pas renouveler son bail. Dans ce cas, il doit en aviser le propriétaire entre trois et six mois avant la fin du bail, si celui-ci est de 12 mois ou plus.

En revanche, si le propriétaire l'a précédé en lui envoyant son avis d'augmentation de loyer ou de modification de bail, le locataire aura un mois à partir de la date de réception de l'avis pour le prévenir qu'il quittera son logement à l'échéance de son bail.

Notons pour mémoire que tous les avis, sauf exception, doivent être écrits et que la Régie recommande fortement de les expédier par courrier recommandé. La date de l'oblitération postale que porte l'enveloppe est considérée comme étant la date de l'expédition et la date présumée de la réception d'un avis. Il est donc très important de conserver l'enveloppe pour fins de preuves, si votre cas est soumis à la Régie.

La semaine prochaine "La sous-location et la cession de bail".

Monique Gougeon
Agent d'information

Echos d'il y a dix ans

(de notre édition du 13 février 1974)

LE FEU AU POULAILLER - Des dommages pouvant s'élever à plus de 60,000\$ ainsi que cinq personnes blessées; tel est le bilan d'un incendie qui a rasé au sol le poulailler de la ferme de M. Émilien Blais du 11e rang. Plus de 5,200 poudeuses ont été brûlées vives.

APPUI DE LA VILLE - Les autorités municipales ont appuyé les démarches entreprises par la Société Coopérative Agricole de Lac-Mégantic auprès du Ministère de l'Expansion Économique Régionale pour l'obtention d'une subvention pour la reconstruction de son usine détruite par les flammes

lors de l'incendie du 28 janvier 1974.

PROPRIÉTAIRES RIVERAINS - L'Association des Propriétaires Riverains du lac Mégantic a reçu le support de toutes les municipalités riveraines endossant sa requête transmise au Ministère des Affaires Municipales et de l'Environnement, laquelle requête réclamant une étude analytique de la qualité des eaux du lac Mégantic et des affluents, la classification des égouts publics et privés sur les bords du lac et de ses affluents, la préparation d'une carte de zonage-type des municipalités contigües au lac.

TAXE INCHANGÉE - Le taux de la taxe foncière à

Lac-Mégantic reste inchangé à 1,60\$ de même que les autres taxes et redevances.

IL Y A VINGT ANS

Un climat de confiance assure une popularité croissante à la Coopérative Agricole de Lac-Mégantic qui intensifie la fabrication du beurre et du lait en poudre. -- Mesdemoiselles Pierrette Roy, Edna Boivin et Francine Beaudoin sont trois duchesses qui convoitent le titre de Reine du Festival d'Hiver. -- À l'UCFR de St-Jean Vianney, garde Maria Thibeault prononce une causerie sur la nutrition devant plusieurs dames.

IL Y A TRENTE ANS

La population de Lac-Mégantic atteignait 4,443 âmes. - Le bilan du "Progress de Mégantic Inc." démontre un actif de 87,900\$. Son président est M. Joseph Dion. -- M. Denis M. René de Sher-

MARCHÉ DE FRUITS ET LÉGUMES
J. LEBLANC
5328 FRONTENAC
583-2321
C. LÉGUMES
Frais

brooke fait l'acquisition de l'Hôtel Frontenac alors que M. Rosaire Poirier se porte acquéreur de l'hôtel Manoir du Lac. -- M. Gérard Lemelin, gérant du S.N.P. annonce que 5,800 demandes de travail ont été enregistrées et de ce nombre, 2162 personnes ont été placées. En 1953, il a été payé 325,230\$ en prestations de chômage, soit une augmentation de 199,670\$ sur 1952.

IL Y A QUARANTE ANS

Les dames du Régiment de la Chaudière reçoivent à un thé musical dans les salons de l'Hôtel Queens. Les artistes invités sont:

Mme Paul Vallerand, Mme Charles Boisvert, Mme Roland Marceau, Mlle Bernadette Roy, MM. Charles-Auguste Provost et François-X. Paradis. - Garde Émilie Bellefleur prononce une intéressante causerie sur l'hygiène maternelle sous les auspices de la Croix-Rouge. -- La première assemblée du conseil municipal depuis les élections a lieu sous la présidence du maire M. J.-Édouard Lafleche. - Le soldat Gérard Maillet de la Caroline du Nord visite la famille de Mme Olivier Maillet, sa mère.

"Prime à l'acheteur" de RCA

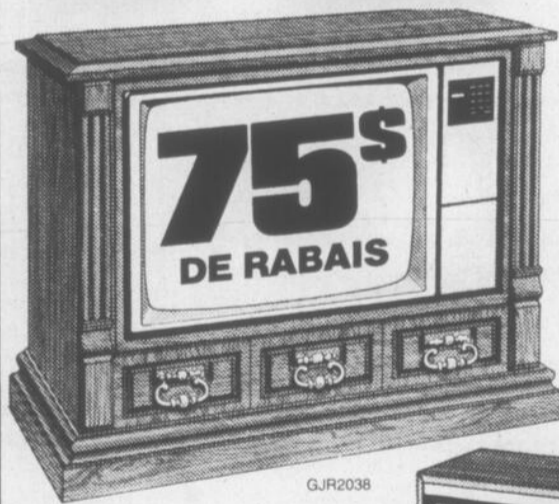
DES RABAIS SPÉCIAUX PERMETTENT D'ÉCONOMISER AU DÉTAIL JUSQU'À 75 000\$

L'OFFRE PREND FIN LE 23 MARS 1984

Nous en avons acheté un lot et avons économisé gros! Nous voulons maintenant vous faire profiter de cette économie. Venez nous voir aujourd'hui et obtenez une remise instantanée sur un téléviseur RCA.

Obtenez la "Prime à l'acheteur" de RCA sur ce meuble ColorTrak 2000!

Le meuble haut de gamme de 63 cm (26 po)* se distingue par le révolutionnaire Centre de télécommande numérique 3 dans 1 (TV, VCR, lecteur vidéo-disque), la syntonisation multibandes de 122 canaux, l'affineur d'image, l'autorégulation de l'image, le capteur automatique de lumière ambiante à photorésistance et l'affichage à l'écran du canal et de l'heure. Achetez maintenant et économisez!



GJR2038

Économisez de l'espace tout en vous offrant une télécommande ColorTrak... en plus de la "Prime à l'acheteur" de RCA!

Une image splendide de 33 cm (14 po) dans un appareil portatif compact avec télécommande à 6 fonctions, toutes les caractéristiques bien connues ColorTrak, y compris la syntonisation câblée compatible de 122 canaux.



* Marque déposée de RCA Inc.



EJR338R

* Image de 63 cm en diagonale/tube-image de 26 po
Image de 33 cm en diagonale/tube-image de 14 po

SERVICE DE RÉPARATION, DÉPOSITAIRE D'ANTENNES PARABOLIQUES

MEUBLES A. N. ROBERT inc.
LAC-DROLET (819) 549-2233

DÉMONSTRATION FOURS À MICRO-ONDES

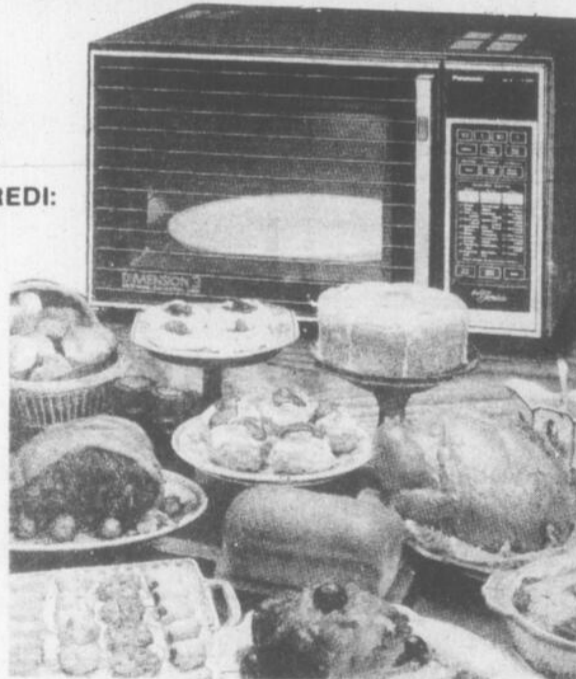
Panasonic

Les JEU., VEND et SAM. 16-17 et 18 février 84

par
Mme Yolande BOULANGER

JEUDI et VENDREDI:
14h00 à 21h00
SAMEDI
11h00 à 17h00

DÉGUSTATION des PLATS préparés sur place et CAFE GRATUITS



Démonstration donnée par YOLANDE BOULANGER

Micro-ondes
Un four micro-ondes à ondes continues qui vous offre une grande variété de plats délicieux.

Convection
Une méthode de cuisson rapide pour obtenir des légumes bien dorés et des pâtisseries délicieuses.

Combinaison micro-ondes/convection
Cette méthode offre le meilleur des deux mondes combinés à la cuisson par convection.

BIENVENUE À TOUS

au magasin

Shier Ltée

5200 rue Frontenac — Lac-Mégantic
583-2404



PLAN MISE DE CÔTÉ
Possibilité de crédit



Entrée à l'arrière du magasin
donnant sur un vaste stationnement

Marché ARGUIN Inc.

4881 LAVAL
LAC MEGANTIC

Livraison à domicile

583-0244

BIERE CIDRE et VIN

Toujours là,
pour mieux
vous servir!

SPÉCIAUX EN VIGUEUR DU 14 AU 18 FÉVRIER 1984



SAUCE à SALADE
MIRACLE WHIP
de KRAFT
500 ml

1.19



HUILE à FRITURE
CRISCO
1 l.

1.99



DÉTERSIF BOLD
bte 6 l.

3.69

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités

| | | |
|--|-----------------|--|
| FILET D'AIGLEFIN (Haddock) HIGH LINER 16 on. | SURGELÉS | SHORTCAKE aux FRAISES McCain 709 g. |
| 2.69 | | 2.39 |

| | | |
|--|--|---|
| EAU DE JAVEL CONCENTRÉE MEGANTIC CONCENTRATED JAVEL WATER 128 on. | FROMAGE CHEDDAR blanc LA CHAUDIÈRE bloc 400 g. | Lipton SOUPE Poulet et nouilles LIPTON bte 4 env. |
| .99 | 2.79 | 1.39 |

viandes

| | |
|---|---|
| Côtelettes (chops) de porc frais lb 1.79 kg 3.95 | |
| RÔTI de PORC dans la longe bout des côtes 2 à 3 lb, 0.9 à 1.4 kg lb .99 kg 2.18 | POULET FRIT FLAMINGO barril 9 mcx 4.89 |
| DINDES congelées Cat. A 8 à 13 lb, 4 à 6 kg lb 1.18 kg 2.60 | FOIE de PORC frais lb .49 kg 1.08 |
| Petits JAMBONS prêts à servir MÈRE MICHELE de MAPLE LEAF extra maigre, 2 à 3 lb, 0.9 à 1.4 kg lb 3.99 kg 8.80 | BACON MAPLE LEAF pqt 500 g. 2.19 |
| | LARD SALÉ GRAS épais lb 1.49 kg 3.29 |

| | |
|--|--|
| TOMATES de CHOIX AYLMER bte 540 ml .69 | SEVEN-UP Carton de 6 750 ml 3.39 |
| JUS DE LÉGUMES E.D. SMITH GARDEN COCKTAIL jarre 796 ml .99 | SACS à POUBELLES intérieur pqt de 10 2/.89 |
| SAUCE aux TOMATES HUNT'S bte 7.5 on. 2/.79 | SACS à POUBELLES extérieur pqt de 10 .89 |
| MARINADES tranchées sucrées ORIENTAL 500 ml 1.29 | GOÛTER ÉCLAIR DUNCAN HINES 6 différentes saveurs 400 g. 1.29 |
| NOURRITURE à CHAT, sèche PURINA CAT CHOW bte 1 kg 1.89 | SAUMON ROSE de PACIFIQUE CLOVER LEAF bte 7 1/4 on. 1.39 |
| DÉSODORISANT en AÉROSOL AIR CAIR différents parfums, 200 g. .99 | NOUVEAU de KELLOGG'S RICE CRISPIES avec guimauves, 375 g. 1.99 |
| GÂTEAUX JOS LOUIS ou DOIGTS DE DAMES - VACHON bte familiale 1.69 | BEURRE D'ARACHIDES KRAFT - crémeux ou croquant, verre 250 g. .85 |
| CHIPS YUM YUM Différentes saveurs 200 g. 1.19 | CRISTAUX à l'ORANGE TANG pqt 4 env. 1.59 |
| BISCUITS MALLOW ou PARADE de LIDO cello 350 g. 1.59 | MOUTARDE SCHWARTZ jarre 500 ml .89 |
| CHOCOLAT INSTANT en POUDRE NESTLE QUICK bte 750 g. 2.49 | SAUCE à HOT CHICKEN HABITANT 540 ml .69 |

fruits et légumes

| | |
|---|--|
| Raisins verts du Chili lb 1.19 kg 2.62 | PATATES du Québec sac 5 lb 1.58 |
| POMMES McINTOSH du Québec sac 5 lb 1.69 | TOMATES de Floride grosseur 6 x 7 lb .99 kg 2.18 |
| PAMPLEMOUSSES BLANCS de Floride grosseur 4B 4/.83 | CHOUX de BRUXELLES des E.-U. pqt 16 on. .89 |



A la TABLE du CONSEIL

Une demande a été formulée auprès du Ministère des Transports du Québec de prévoir, pour l'année 1984-85, un montant de vingt mille dollars pour l'amélioration de diverses rues de la ville. Ces montants sont traditionnellement transmis par le biais du député de comté.

Avis de motion a été donné qu'un règlement ayant pour but de modifier le tarif des frais à être chargés dans les causes portées devant la Cour Municipale sera proposé à une prochaine séance du conseil.

L'acheteur municipal ouvrira le 20 février prochain les soumissions pour la fourniture d'essence de la municipalité. Le contrat signé avec Gas Bar Lebrun prendra fin le 27 février puisque le fournisseur cessera d'exploiter la station-service située au 5570 rue Frontenac. Le commerce change de main.

La génératrice modèle D7700 de marque Caterpillar qui était entreposée à l'aéroport vient d'être vendue à M. Réal Hallée de la rue Lauzon pour la somme de 2010\$. M. Hallée a été le seul à répondre à l'appel d'offres du 24 janvier dernier.

La corporation municipale vient d'obtenir l'autorisation du ministère de l'Environnement pour la pose de 600 mètres de conduite d'aqueduc sur le camping "Baie des Sables".

Lac-Mégantic versera sa contribution annuelle de 2008\$ à l'Association Forestière des Cantons de l'Est Inc.. En retour, elle réclame, comme à chaque année, l'envoi de 500 érables et 500 pins pour fins de reboisement.



Normand Marcoux, Monique Lebrun, Maryse Auray.

Le Centre d'informations touristiques pour étudiants, c'est nous autres

"Ce qu'on avait en commun? Les études et notre passion pour les voyages. Autant nos voyages que ceux des autres. C'est comme ça qu'on s'est retrouvé en charge du Centre d'informations touristiques du Cégep. Le service socio-culturel nous a donné un coup de main, bien sûr.

Dans notre local, on donne toutes sortes d'informations sur les voyages. Et ça marche comme sur des roulettes!"

Un projet qui vaut le voyage!

*Pas bête
comme idée!*



Communications
J'INVESTRIE

Le conseil ne formule aucune objection à ce que Madame Marie Lapierre, domiciliée au 4749 rue Laurier à Lac-Mégantic, obtienne de la Régie des permis d'alcool du Québec un permis d'épicerie pour une exploitation qui sera située sur la rue Agnès.

La ville s'est ouverte une marge de crédit de 600,000\$ à la Banque de Montréal pour fins d'administration courante, pour le cas où les rentrées d'argent en taxes et autres redevances subiraient un important retard. En 1983, la ville n'a pas eu à utiliser sa marge de crédit. Bien au contraire, ses dépôts en banque lui ont rapporté des intérêts appréciables qui lui ont permis de terminer l'année fiscale avec un surplus.

Le Club Richelieu de Lac-Mégantic a pris la responsabilité de l'organisation du congrès "Richelieu" du district 05 qui regroupera près d'une centaine de congressistes et qui se tiendra les 4-5 et 6 mai prochains. Un cocktail sera offert par la ville aux administrateurs et au gouverneur du district lors de la traditionnelle cérémonie de la signature du livre d'or.

La réglementation municipale ayant trait à l'exploitation des salles de jeux électroniques sur le territoire de Lac-Mégantic stipule que les jeunes âgés de moins de 16 ans n'y sont pas admis. Les constables municipaux font régulièrement des visites dans les arcades et veillent à ce que les adolescents non admissibles quittent les lieux. Les policiers n'ont cependant pas encore eu à recourir aux sanctions prévues par le règle-

ment. Le Directeur de Protection de la Jeunesse à Sherbrooke, M. Jean Gélinas, estime qu'il existe des motifs raisonnables de croire que le rassemblement de personnes d'âge mineur dans ces salles, en province, rend plus propice la commission et/ou la préparation de certains crimes.



MONTIGNAC
3409, rue Laval
LAC-MEGANTIC

Montignac vous informe

A quel sujet: Le choix de cours pour l'année scolaire 1984-1985.

Quand: Le 15 février 84
Pour qui? - LES PARENTS qui ont des enfants en 6e ou 7e année.

- LES PARENTS qui ont des enfants qui fréquentent actuellement la polyvalente à l'un ou l'autre niveau.

Procédé: Trois ateliers d'information pour répondre aux besoins différents.

1) SUJET: Passage de l'élémentaire au secondaire I, de I en II et II en III.

LIEU: Auditorium.
ANIMATEURS: Micheline Gagnon et Georges-André Bouffard.
HEURE: 19h15 à 20h30.

2) SUJET: Choix de cours pour les secondaires IV et V. (Les étudiants qui passent de III à IV et de IV en V)

(Les options au secondaire et études à l'extérieur)

LIEU: Auditorium
ANIMATEURS: Jean-Claude Hallée et Jean-Guy Fredette
HEURE: 20h30 à 22h00
3) SUJET: Secondaire V et VI --- CEGEP
LIEU: Bibliothèque
ANIMATEUR: Serge Poulin
HEURE: 19h15 à 22h00.

FACE AU
CANCER,
IL NE FAUT
PAS CÉDER

IL FAUT
S'AIDER

DONNEZ
GÉNÉREUSEMENT

Société Canadienne
du Cancer

NE CHERCHEZ PLUS. LES VOICI.

Vous vouliez un télécouleur ou un magnétoscope de qualité pour un prix avantageux? Ne cherchez plus, les voici. Le télécouleur Electrohome à verre optique bleu donne une image si nette et d'un tel réalisme qu'on la croirait presque en relief. Les magnétoscopes Electrohome présentent un rapport qualité-prix aussi avantageux avec tous les équipements et tout le rendement que vous recherchez.



- Tube-image à écran en verre optique bleu et focalisation par quatre lentilles.
- Télécommande sans fil.
- Cablemaster - permettant de recevoir jusqu'à 105 canaux.
- Garantie de 3 ans.
- Écrans de 14, 20 et 26 po. Prix à partir de

\$699⁰⁰

MAINTENANT QUE
VOUS AVEZ TROUVÉ
LES APPAREILS VIDÉO
AVANTAGEUX QUE
VOUS CHERCHIEZ,
NE MANQUEZ PAS
L'OCCASION.

TÉLECOULEURS
ELECTROHOME À
VERRE OPTIQUE BLEU
ET MAGNÉTOSCOPIES
ELECTROHOME.



- Entraînement direct à cinq moteurs - grande fiabilité
- Cablemaster - permettant de recevoir jusqu'à 105 canaux
- Télécommande sans fil à 18 fonctions (commande aussi le volume du téléviseur)
- Quatre têtes - grande clarté de l'image
- Programmation 8 programmes, 14 jours. Jusqu'à 8 heures de visionnement



LA MEILLEURE
COULEUR...

ELECTROHOME

LE MEILLEUR
PRIX ...

• L'innovation électronique •

*Les dépositaires peuvent pratiquer des prix inférieurs à ceux indiqués.

Shier Ltée

5200 rue Frontenac
Tél. 583-2404
LAC-MEGANTIC



CRÉDIT
ACCEPTÉ

Nouvelle entrée à l'arrière du magasin donnant sur un vaste stationnement

Quoi faire à la retraite?

Aux retraités ou futurs retraités qui se demandent quoi faire à la retraite, nous leur disons de bouger, de créer, de s'exprimer, de se rendre utiles, de voyager, d'apprendre et de s'informer.

BOUGER

L'activité physique a une grande importance à tout âge. En étant actifs, vous pourrez accomplir plus facilement vos tâches quotidiennes et ainsi conserver ou améliorer votre santé. La natation, la bicyclette, la marche, le ski de fond, sont autant d'activités sportives à la portée de tous. Les clubs de l'Âge d'Or offrent toute une gamme d'activités physique adaptées à vos besoins.

CRÉER:

L'âge de la retraite est souvent le moment idéal pour s'adonner à des loisirs qu'on avait négligés auparavant, faute de temps. Pourquoi ne pas en profiter pour acquérir de nouvelles techniques d'artisanat ou de bricolage?

C'est aussi une bonne façon de rencontrer des gens et de nouer ainsi de nouvelles amitiés. Informez-vous des possibilités offertes par les clubs de l'Âge d'Or de votre quartier.

S'EXPRIMER

Vous sentez peut-être le besoin de vous exprimer davantage et de revendiquer des changements dans le but d'accroître la liberté et la dignité des personnes âgées. La Fédération de l'Âge d'Or du Québec (FADOQ) regroupe 18 conseils régionaux représentant 960 clubs affiliés et environ 165,000 membres.

Elle oeuvre au mieux-être des personnes de 55 ans et plus, défend leurs droits, les représente auprès des autorités concernées en vue de préserver et promouvoir leur dignité de citoyens à part entière.

Si vous voulez unir votre voix à celle des membres de la FADOQ, com-

muniquez avec le conseil régional de l'Âge d'Or de votre région qui vous indiquera le club le plus près de chez-vous.

SE RENDRE UTILES

Rendre visite à une personne seule ou lui téléphoner régulièrement, être bénévole pour une popote roulante, bâtir un projet d'intérêt communautaire, sont des façons de se rendre utiles. Si vous désirez offrir de votre temps contactez le club de l'Âge d'Or de votre voisinage qui vous aidera à choisir une occupation qui saura vous plaire et pour laquelle votre expérience sera mise à profit.

VOYAGER

Les voyages ne forment pas que la jeunesse! Même avec un budget réduit, il demeure possible de voyager. Il faut toutefois savoir profiter des tarifs spéciaux, comparer les prix et découvrir de nouvelles possibilités de visiter sa province ou son pays. Les clubs de l'Âge d'Or organisent des excursions et voyages en groupe à prix avantageux.

APPRENDRE

Le goût d'apprendre se manifeste à tout âge. C'est pourquoi plusieurs institutions scolaires et organismes communautaires offrent des cours pour adultes et d'autres, s'adressant spécifiquement aux gens âgés.

Si vous avez de la difficulté à vous déplacer, vous pouvez même suivre des cours à partir de votre domicile. Télé-Université, par exemple, utilise le courrier ou la télévision pour rendre les études accessibles à tous.

S'INFORMER

Il existe des publications spécialisées pour les aînés. On y traite des sujets variés touchant de près leur vécu et leurs préoccupations. Ces publications vous informent sur les programmes gouvernementaux, les services au 3e âge, les activités sociales, récréatives et autres. Le

journal Âge d'Or/Vie Nouvelle, publié par la FADOQ s'adresse particulièrement à ce groupe d'âge.

Depuis quelques années, des émissions télévisées s'adressent spécialement aux personnes âgées. Radio-Canada diffuse le mercredi après-midi l'émission "Le Temps de vivre" et Radio-Québec présente en début de soirée, le vendredi son émission "Retraite-Action".

CBF radiodiffuse également tous les samedis après-midi "Avec le temps" animé par Pierre Paquette et CKAC, "La Belle Époque" en compagnie de Roger Baulu.

Le Vatican...

(Suite de la page A-6)

morale et celles connexes à la foi.

La Congrégation des évêques est chargée de tout ce qui concerne les évêques et les diocèses. Elle décide de la création, de l'aménagement ou de la suppression des diocèses.

D'autres congrégations sont chargées de l'évangélisation, de la liturgie et du culte, des sacrements, de l'enseignement catholique, du clergé, des religieux et des instituts séculiers.

Un des plus récents organismes créés par le Pape Jean-Paul II est le Conseil pontifical pour la famille, dont un évêque canadien, S.E. Mgr Édouard Gagnon, p.s.s., est le président.

Le Vatican est enfin un état souverain. Depuis l'Édit de Milan (313), le pouvoir temporel des papes a connu une évolution qui lui a permis en 1859 de s'étendre sur 18,000 kilomètres carrés environ dans l'Italie centrale, pour être réduit en 1929 à moins de la moitié d'un kilomètre carré (44 hectares). Les Accords du Latran, signés le 11 février 1929 estiment "nécessaire

L'Écho de Frontenac, mardi, 14 février 1984 - A-15 de constituer, avec des modalités particulières, la Cité du Vatican, reconnaissant au Saint-Siège sur cette même cité la pleine propriété, la puissance exclusive et absolue et la juridiction souveraine".

Les 44 hectares constituent le plus petit état du monde - moins du tiers de la Principauté de Monaco - et suffisent comme base territoriale indispensable à une souveraineté internationale juridiquement indiscutée. Et, comme le disait Pie XI aux curés de Rome le jour même de la signature du traité: "Un domaine foncier réduit à des proportions si minimes qu'il puisse et doive

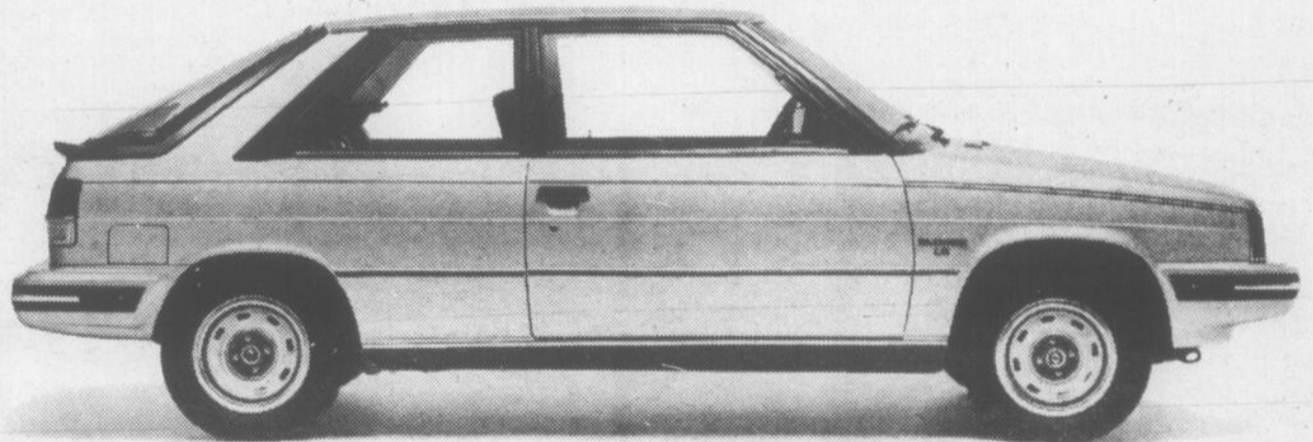
lui-même être considéré comme spiritualité par l'immense, sublime et vraiment divine puissance spirituelle qu'il est destiné à soutenir et à servir".

Parmi les signes concrets de la souveraineté du Vatican, il importe de signaler les suivants: la monnaie, les postes, les missions diplomatiques, les tribunaux, le drapeau papal aux couleurs jaunes et blanc et la radio nationale qui diffuse quotidiennement en 32 langues. Le plus petit état du monde possède, il va sans dire, la fonction publique la plus petite, 2,000 personnes.

Guy Poisson, p.s.s.

Une Encore à 7,454\$* Garantie 5 ans ou 80 000 km.

C'est ce que vous offre votre concessionnaire AMC/JEEP/RENAULT sur toute Renault Encore livrée entre le 6 et le 29 février 1984.



Voilà une offre fantastique qui est valable sur deux modèles à succès, la Renault Encore et la Renault Alliance. Et quelle garantie: 5 ans ou 80 000 km incluse dans le prix, \$7454* pour la Encore ou \$7654* pour l'Alliance. Mais évidemment comme toute bonne chose a une fin, cette offre prendra fin le 29 février 1984. Donc hâtez-vous et rendez-vous sans plus tarder chez votre concessionnaire AMC/JEEP/RENAULT.

*Prix du modèle de base incluant le dégivreur arrière et le transport de la voiture. La taxe de vente, les frais de préparation et d'immatriculation sont en sus. Certains équipements illustrés sont offerts en option.

ESTIMATION GRATUITE

CGSB
Qué. 1022

LES
ISOLATIONS GRENIER ENR.

913, Rue Colette
ST-LUDGER (Beauce-Sud) 819-548-5397

OG ENR.

POLYURETHANE - Recommandons et utilisons la laine minérale «RED TOP»

AMC Jeep
RENAULT



VOYEZ nos
CONSEILLERS
VENDEURS

GILBERT LAMBERT
888-2268
583-3088
OU
YVON ROSA
583-0298
583-3088



AUTO N. ROSA inc.
3354 Laval Nord Lac-Mégantic (819) 583-3088





DÉPRIMÉS ANONYMES

RÉFLEXIONS DE L'ANIMATEUR

Aller plus loin

Chers amis(es) des Déprimés Anonymes

J'ai parlé avec beaucoup de personnes déprimées et j'ai remarqué qu'on parle beaucoup des effets de la dépression et très peu de ses causes.

On dira comment on se sent, comment on a perdu son entraînement, son travail, son ou sa petite amie quand ce n'est pas un conjoint et la famille avec. On dira comment les amis sont partis, les relations d'affaires professionnelles ou autres.

Plus de copains, plus d'argent, plus d'énergie. Toujours fatigué et déprimé. On dira la solitude, le découragement, l'abandon. Parfois, on dira le désespoir et le désir d'en finir. Pleurer pour un rien, être ému de la moindre affaire, de la moindre allusion. Comment on ressentait la moindre présence comme un poids, le moindre bruit devenant insupportable, intolérable.

Tout cela est bien, mais ce sont des effets, des symptômes. Pourquoi cela est-il arrivé? Est-ce un accident ou y a-t-il une cause? Et s'il y a une cause, s'agit-il seulement de la fatigue, d'une épreuve ou d'un échec temporaire, ou bien tout cela n'est-il qu'une ou des causes apparentes et n'y a-t-il pas des causes plus profondes, bien plus profondes?

Faut-il que la dépression dure, ou faut-il y mettre un terme? N'avons-nous pas quelque chose à apprendre de cette expérience? Faut-il vaincre la dépression avant d'avoir compris? La vaincre à n'importe quel prix?

Pourquoi la dépression revient-elle plusieurs fois chez certaines personnes, ou pourquoi dure-t-elle vingt ans chez d'autres? Pourquoi passe-t-elle si vite chez certains et pourquoi reste-t-elle inaperçue chez d'autres?

Pourquoi? À chacun de répondre si le cœur lui en dit, mais pourquoi ne pas regarder la réalité en face? La seule chose qu'il faille craindre, c'est la peur, peur de savoir, peur de se voir et peur de comprendre, les problèmes se mettent à perdre de leur importance. Ils rapetissent d'eux-mêmes, ils deviennent à notre mesure et peuvent être vaincus.

Franchissons le mur de toutes les peurs et posons les questions qui dérangent. Regardons en face les sujets tabous enfouis dans nos esprits et nos subconscious. Définissons le système établi des valeurs traditionnelles et des réponses toutes faites, car le système n'a pas les réponses que nous demandons. Il ne les a pas!

Chers amis déprimés, le temps de réagir est arrivé. Que chacun réagisse selon ses forces et ses capacités. L'important, c'est de faire quelque chose et le meilleur jour, c'est aujourd'hui.

Ubaldo Synnott

Réunion des D.A. tous les mardis soirs, 19h30 au sous-sol de l'église Notre-Dame de Fatima. Entrée libre. Bienvenue.

GOUTTIÈRES

sans joint

S'adresser à:

G. G. Bolduc Ltée

4070, RUE DOLLARD
Lac-Mégantic, Qué.
583-3580

Samedi, le 18 février

Concours d'amateurs à Val-Racine

VAL-RACINE - Dans le cadre de son carnaval d'hiver, le comité des loisirs de Val-Racine organise un concours d'amateurs auquel sont conviés les artistes en herbe de la région: chanteurs, imitateurs, magiciens, clowns, jongleurs, comédiens, musiciens...

Ce concours viendra couronner une journée d'activités pour tout le monde. Pour le plus petit jusqu'au plus grand, les jeux, les courses, les émotions et le plaisir ne manqueront pas. Plusieurs cadeaux pour les enfants.

Au programme, courses de ski de fond (2 km et 6 km: inscription à 8h30 le matin), courses en patins à compter de 9h30, ballon-balai et hockey en après-midi. Il y aura des courses pour garçons et filles, une partie de ballon-balai mixte, et même une course en patins pour

les "Old Timers" (40 ans et plus).

Pour le concours d'amateurs, on doit s'inscrire au plus tard jeudi, le 16 février, en appelant Robert Therrien (657-4770). Le public déterminera les gagnants. Des prix seront remis aux deux meilleurs concurrents. L'inscription est de \$1.00.

Pour le public, l'admission est de \$2.00 pour la veillée. Toutes les autres activités de la journée, à l'exception des courses de ski de fond (\$1.00 d'inscription) sont gratuites.

Un service de restaurant sera assuré sur les lieux: sandwiches, hot-dogs, café, liqueurs douces, etc... Un permis d'alcool a été obtenu pour la journée.

On vous attend avec vos enfants, vos amis, votre parenté.

Plus on est de fous, plus on s'amuse...

Trans-Autonomie inc.

Projet de collaboration avec le Centre de Jour

L'équipe du projet visite présentement des personnes qui seraient susceptibles d'être admissibles au transport adapté dans les municipalités participantes, afin de leur expliquer le fonctionnement et les avantages que peut leur offrir ce mode de transport. L'équipe travaille aussi conjointement avec M. Samuel Therrien, responsable du Centre de Jour de Lac-Mégantic, afin de

mettre sur pied un programme qui permettrait aux personnes âgées admissibles au transport adapté des municipalités participantes de bénéficier des services offerts par le Centre de Jour. Les principaux services mis à la disposition des personnes admissibles seraient les suivants:

- 1- SOINS INFIRMIERS: Pression artérielle - Soins des pieds (podiatrie) - Prévention - Infor-



GEOFFRION, LECLERC INC.

Courtiers en valeurs



PAULE CHAMPAGNE



RAYMOND PARENT



LUCIE CÔTÉ

- Conseils en Placement
- Dépôts à terme
- Obligations
- Rentes de retraite
- Options

- Gestion de portefeuille
- Régime d'Épargne-Retraite
- Régime d'Épargne-Actions
- Actions Privilégiées et ordinaires
- Métaux précieux



11197, 2e avenue St-Georges

418-227-0121 (frais virés)

mation santé.

2. READAPTATION PHYSIQUE:

- Bain de cire - Enveloppement chaud - Massage - Conditionnement physique en groupe - Technique de détente (relaxation)

3. ATELIERS SPECIALES:

- Alimentation - Peinture - Artisanat (tricot, métier, couture) - Cuir repoussé - Bricolage - Menuiserie

4. AUTRES ACTIVITES

- Projection de films - Bibliothèque - Cartes

5. AUTRES SERVICES DISPONIBLES:

- Repas à la cafétéria du

Foyer Jeanne-Mance à 1.75\$ - Messe quotidienne - Bain tourbillon

Il est à noter que ces services sont gratuits et sont sur la surveillance d'un coordonnateur infirmier, ainsi que d'un thérapeute en réadaptation physique et animation.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec l'une des personnes suivantes: Rita Lachance, Nicole Vallée, Jean Clusiaux, tél. 583-4263.

LES HEBDOS RÉGIONAUX



"MON CHOIX"



VOTRE GARAGISTE AUTOPRO

Depuis 38 ans au service de l'automobile



ROBERT LABBÉ

Moi, j'ai la connaissance de votre auto

DES FREINS, DES SILENCIEUX, DES AMORTISSEURS GARANTIS aussi longtemps que vous posséderez votre voiture



STATION SERVICE LABBÉ inc.

4778 Laval - LAC-MÉGANTIC

BALANCEMENT DE ROUES ALIGNEMENT

583-0156

POUR VOTRE MARIAGE

PAPETERIE de MARIAGE

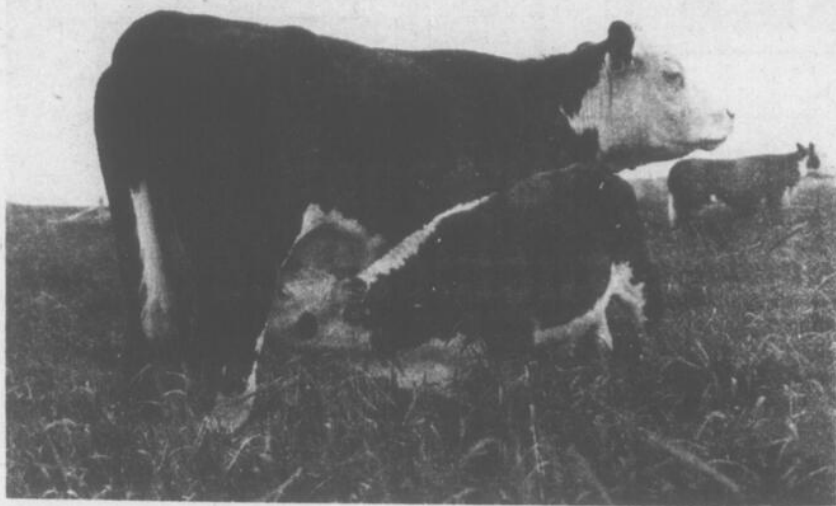
10%

d'escompte

Demandez nos catalogues de Faire-part 1984

L'Écho de Frontenac
5040 boulevard des Vétérans
(aux heures de bureau ou sur rendez-vous)
Composez: 583-1630 ou 583-2217

Agriculture — Horticulture



Région de la Beauce

290 150\$ en avances de stabilisation aux éleveurs de veaux d'embouche

Les comtés

**Beauce-Nord: 170 350\$,
Beauce-Sud: 119 800\$**

Les producteurs de veaux d'embouche de la région de la Beauce ont bénéficié d'avances de compensation totalisant 290,150\$. Selon les informations obtenues du bureau régional de la Régie des assurances agricoles à Saint-Joseph, cette mesure touche les 231 producteurs de la région qui ont adhéré au régime québécois d'assurance-stabilisation dans le veau d'embouche.

Cette avance représente un montant de 50\$ par vache assurée et a été versée avant la fin de l'année de production 1983.

Rappelons que ce système d'avance est unique aux régimes d'assurance-stabilisation du Québec. Il permet aux producteurs, dont les pertes sont prévisibles en raison des prix trop bas du marché, de recevoir des compensations le plus rapidement possible et ce, à l'intérieur même de l'année financière d'un régime.

Les comtés touchés

Dans la région, les élevages de veaux d'embouche comptent un cheptel de plus de 5803 têtes et se retrouvent surtout dans les comtés de Beauce-Nord et Beauce-Sud.

L'avance versée par la Régie se traduit par des compensations de 170,350\$ pour les producteurs du comté de Beauce-Nord, alors que dans Beauce-Sud l'aide apportée se chiffre à 119,800\$.

Situation difficile

Les éleveurs de veaux d'embouche se retrouvent dans une position particulièrement difficile. En effet, ils sont confrontés à la plus longue période de

bas prix qu'ait connue l'industrie de l'élevage de bovins en Amérique du Nord. Cela explique d'ailleurs que les compensations versées aux producteurs de veaux d'embouche se sont avérées les plus hautes consenties à ce jour dans une production animale, par le biais de l'assurance-stabilisation.

Investissements protégés

À ce titre, l'intervention de la Régie des assurances agricoles pour venir en aide aux producteurs de veaux d'embouche est d'autant plus importante qu'elle permet de protéger des investissements de près de 2,600,000\$ dans ce secteur, au niveau de la région.

Amélioration des revenus par les croisements multiples

Faisant écho aux propos tenus par le Ministre Garon lors de l'annonce de cette compensation, la Régie signale que ce temps de crise peut s'avérer opportun pour les producteurs désireux d'améliorer leurs troupeaux.

À la lumière de certaines études effectuées par des spécialistes de la Régie, il apparaît évident que les meilleurs prix payés sur le marché des encans spécialisés le sont pour les animaux les plus lourds. À ce chapitre, il est aussi prouvé que les meilleures performances sont obtenues par les animaux issus de croisements multiples.

Ainsi, comparé aux veaux de race pure, on a enregistré une amélioration de poids allant jusqu'à 8,5% pour des veaux sévrés issus de croisements

simples et de plus de 23% pour les veaux issus de croisements multiples.

On peut donc déduire

facilement que l'augmentation des revenus des éleveurs est inévitablement reliée à l'amélioration de leurs troupeaux. À cette fin, rappelons que le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec a mis à la disposition des producteurs deux (2) programmes d'aide à l'amélioration et à l'achat de génisses et taureaux de qua-

lité soutenus par des fonds de plus de 23,2 millions de dollars.

Consciente de l'importance de son action dans le soutien et le développement des divers secteurs de notre agriculture, la Régie des assurances agricoles encourage les producteurs à continuer de se prévaloir de la protection offerte par les multiples programmes d'assurances agricoles.

Le veau de grain: c'est succulent !

La Fédération des producteurs de bovins du Québec en collaboration avec le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec lancent un programme de promotion à l'intention des consommateurs afin de les inciter à ajouter le veau de grain à leur menu. Le thème de la campagne est "LE VEAU DE GRAIN, UN GRAIN DE FANTAISIE A BON PRIX".

Qu'est-ce que le veau de grain?

Le veau de grain, c'est presque une nouvelle viande. Ce veau nouveau alimenté à base de grains

de maïs, a une couleur plus rosée. Et comme il est plus gros que le veau de lait traditionnel, les bouchers le coupent différemment. Résultat: un plus grand choix de pièces plus charnues et une plus grande gamme de prix. Quelle que soit la coupe, le veau de grain ne réduit presque pas à la cuisson. Cette viande tendre et plus savoureuse est aussi fort nutritive. Avec tous ces avantages on comprend pourquoi le veau de grain devient de plus en plus populaire partout au Québec.

Des dépliant de recettes à base de veau de

grain sont maintenant disponibles dans les différents points de vente ou les consommateurs et

Au Printemps 84

Pensons reboisement

Le Club 4-H de Lac-Mégantic offre des plants d'épinettes pour le reboisement car l'hiver tire à sa fin et déjà nous vous demandons de penser à ce que vous ferez ce printemps pour embellir notre environnement.

Comme vous le savez, à chaque année, les clubs 4-H du Québec reçoivent un certain nombre de plants qu'ils distribuent dans toute les régions du Québec. Ces plants sont fournis gratuitement par le ministère de l'énergie et des ressources, afin de permettre la réalisation de projet à caractère éducatif.

Cette année, le club 4-H de Lac-Mégantic désireux de participer au renouvellement de la res-

source forestière, distribuera des plants gratuitement à tous ceux qui en feront la demande sous forme de projet divers. Veuillez nous faire parvenir votre demande au club 4-H de Lac-Mégantic a/s de M. Roger Carrier, 4685 rue Bécigneul G6B 1W9. Veuillez joindre une description de votre projet ainsi que le nombre de plants désirés.

N.B. Toute demande sera examinée attentivement car un nombre limité d'épinettes est distribué dans chaque région.

NE PAS OUBLIER: Toutes les demandes doivent être faites par écrit et être parvenues avant le 23 février 84.

4-Hment vôtre.

Avec le PECEC, on s'emploie à la relance.

Le PECEC, c'est le programme de création d'emplois permanents mis sur pied par le gouvernement du Québec.

À l'aide de subventions "coup de pouce", il vise à appuyer tous ceux et celles — dirigeants d'entreprises, groupes ou citoyens — désireux d'investir dans des entreprises qui:

- créent des emplois permanents;
- peuvent s'autofinancer après deux ans.

Le PECEC, c'est aussi:

- un programme de subvention souple pour des décisions rapides;

- une contribution financière à la création ou à l'expansion de petites et moyennes entreprises génératrices d'emplois;

- le développement de secteurs d'excellence dans chacune des régions du Québec.

Une présence régionale

Dans la seule région de L'Estrie, plus de 640 emplois ont été créés avec des subventions de près de 3 110 000\$ du PECEC. Tout cela grâce à l'initiative et à la volonté de citoyens qui ont voulu prendre en main leur propre développement économique.

Aide aux jeunes entrepreneurs

Afin de permettre aux jeunes d'avoir plus facilement accès au programme, les critères d'admissibilité sont assouplis pour les moins de 30 ans.

Pour soumettre un projet ou obtenir plus de renseignements, adressez-vous à Communication-Québec ou au bureau de l'Office de planification et de développement du Québec (OPDQ).

OPDQ, 740, rue Galt ouest, Sherbrooke
J1H 1Z3 (819) 565-8155

Québec

Office de planification et de développement du Québec.



La pollution de l'eau

Le club 4-H de Lac-Mégantic a résolu, lors de son dernier conseil, d'appuyer M. Jean Perreault pour toutes ses démarches en vue de la protection de notre lac.

La pollution de l'eau peut se définir comme étant une détérioration de sa qualité propre, causée soit naturellement soit artificiellement par la présence de certaines substances. L'eau est dite "polluée" lorsque la détérioration subie est nuisible aux usages auxquels elle est destinée.

La pollution bactériologique provient de l'introduction dans l'eau de bactéries, virus et autres microbes porteurs de maladie. Il est normal que ce soit cette forme de pollution qui attire le plus l'attention, étant donné son incidence directe sur la santé publique.

Les eaux d'égoûts sont en majeure partie responsables de ce type de pollution. Certains rejets industriels, comme ceux provenant des usines de transformation de produits alimentaires de même que les engrais naturels sont à l'origine d'une autre forme de pollution bactériologique des eaux.

Par la pollution physique on désigne la détérioration de certaines caractéristiques de l'eau, telles que la couleur, la turbidité, le goût, l'odeur et la température. Les causes peuvent être naturelles ou artificielles. Parmi les causes naturelles on note: l'érosion des terres, le ruissellement, la matière végétale, l'humus et les marécages. Les causes artificielles découlent de l'activité humaine et elles ont une incidence chimique dans la majorité des cas.

Les eaux de refroidissement (rejet d'eau chaude) méritent de plus en plus notre attention parce qu'elles élèvent la température de l'eau, entraînant de ce fait une baisse de l'oxygène dissout, tout en favorisant une activité bactériologique plus intensive. La qualité des eaux de beaucoup de cours d'eau au Québec est déjà grandement amoindrie en raison de l'usage abusif qu'on en a fait pour disposer des eaux d'égoût. Nos lacs de villégiature subissent eux aussi l'assaut persistant et croissant de la pollution, lié à l'envahissement des citadins, de sorte que c'est par dizaines que l'on compte ceux qui sont déjà atteints de vieillissement précoce.

Est-ce que notre LAC sera de ce nombre bientôt? Sinon voyons-y au plus tôt!

Roger Carrier, responsable



LE CIRF VOUS INFORME

Ce qui se passe chez-nous pour vous

Mardi 14 février: du théâtre sous le signe de l'amitié entre femmes

Des femmes de chez-nous conçoivent, écrivent, apprennent, répètent, se costument... Que d'énergie, que de préparatifs, que de craintes aussi... c'est la première! Tout ce branle-bas pour être prêtes, mardi le 14 février, à vous présenter une courte pièce de théâtre sortie tout droit de leur imagination! Écrite et coordonnée par Agnès T. Quirion, la pièce "Les deux amies" veut déclencher des échanges entre nous sur les amitiés que nous vivons, particulièrement celles que nous entretenons avec d'autres femmes.

Une belle invitation vous est faite, à l'occasion de la Saint-Valentin! La représentation suivie d'une période de discussions a lieu au local du C.I.R.F. (4790 rue Dollard) vers 19h00. L'entrée est libre.

Mercredi 22 février: pour l'après-midi des amies le plein-air est au programme

Mercredi 22 février... on joue dehors! Amène tes skis, tes raquettes!... Si

quelques-unes d'entre nous peuvent se prévaloir d'un moyen de transport... on pourrait bien sortir un peu plus loin. Amène-toi à une heure et on voit ensemble comment on s'organise!

Des livres... encore des livres

De bons romans... Des livres sur la santé, l'alimentation, l'éducation des enfants, la pornographie, la violence faite aux femmes, la sexualité, etc. Et puis de nouveautés! La preuve: **Les trois-quarts du temps** de Benoît Groult; **Harricana** de Maurice Clavel; **Les miroirs truqués** de Françoise Dorin; **Le complexe de Cendrillon** de Colette Dawling.

Des livres qu'on peut emprunter sans frais pour

aussi longtemps qu'on le désire. Même pas besoin d'être membres... Tout un service!!! Venez faire un tour.

Hélène Ouellet
pour Centre Instructif
et Récréatif des Femmes
4790 rue Dollard
583-4575
Lac-Mégantic, P.Q.
G6B 1G7

Salon «L» env.

ESTHÉTIQUE
Sylvie POULIN, esthéticienne diplômée
ÉLECTROLYSE
Bernadette LEBLANC, diplômée en électrolyse

- Produits du laboratoire Dr Renaud
- Spencer

Sur rendez-vous du mardi au samedi matin
Ouvert: jeudi et vendredi soirs

583-0203 3932 Laval — LAC-MÉGANTIC

Le cancer agit...
réagissez

Société Canadienne du Cancer

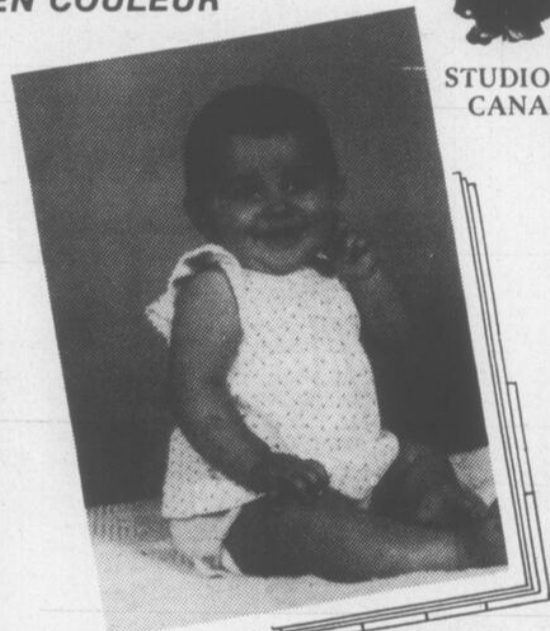
À VOTRE



5154-80 rue Frontenac - 583-1142
LAC-MÉGANTIC

OFFRE SPÉCIALE

12 PORTRAITS
PROFESSIONNELS
EN COULEUR



STUDIO
CANADA

UN 8 X 10
TROIS 5 x 7
HUIT FORMAT
PORTEFEUILLE

10.99
1.00 DEPOT LORS DE LA PHOTOGRAPHIE
\$9.99
A LA LIVRAISON

PAQUES
PRIX DE RABAIS

PRIX
RÉGULIER

12.99

Poses à notre choix frais
de \$1.00 par personne, par séance.

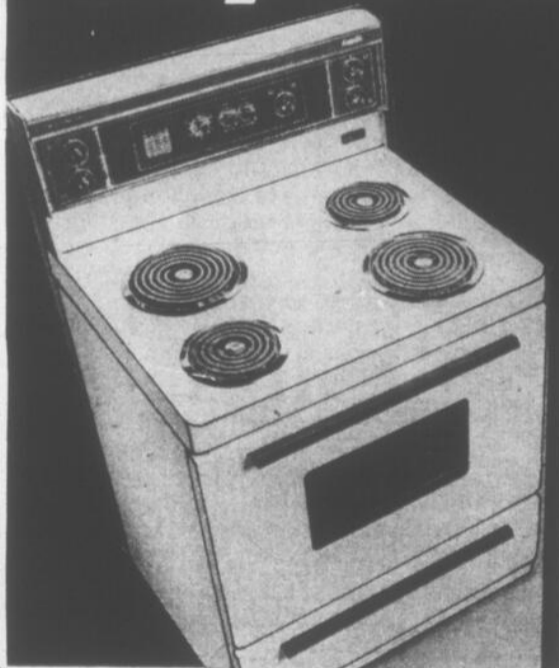
SATISFACTION GARANTIE OU REMBOURSEMENT FACILE

DISPONIBLES À CES DATES-CI

JEUDI, VENDREDI, SAMEDI

Fév. le 16 11h00 à 20h00
Fév. le 17 10h00 à 20h00
Fév. le 18 10h00 à 16h00

Inqlis Cuisson facile pour la belle vie.



INGLIS
comble tous
vos désirs
et même
DAVANTAGE

LA OU L'ON TROUVE:
BAS PRIX, QUALITE, SERVICE et les MEILLEURES MARQUES

Yves CARRIER meubles

MARCHAND DE MEUBLES

(819) 548-5821 ST-LUDGER

DÉCES

LAC-MÉGANTIC

M. Edouard Fauteux



Au Centre Hospitalier St-Joseph de Lac-Mégantic, le 6 février 1984 est décédé M. Edouard Fauteux à l'âge de 78 ans et 2 mois, il était domicilié au 3521 Victoria à Lac-Mégantic.

Il laisse pour pleurer sa perte son épouse née dame Fernande Duquette, ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Jean-Paul Fauteux (Gisèle Bellefleur) de Lac-Mégantic; M. Mme Jean-Yves Lessard (Luc-Line Fauteux) de Lac-Mégantic; M. et Mme Jacques Fauteux (Ginette Lachance) de Sherbrooke; M. Mme Jean-Claude Vachon (Suzette Fauteux) de Man-

chester N.H.; M. Mme Marc Fauteux (Lisette Breton) de Lac-Mégantic, sa belle-mère, Mme Alice Duquette de Lac-Mégantic, ses beaux-frères et belles-soeurs: Mme Léon Fauteux de Lac-Mégantic, M. Napoléon Hébert de Bedford, M. Paul Duquette Bégin, M. Mme Jean Duquette de Montréal, M. Mme Dominique Verdon de Toronto, M. Mme Jos Villeneuve de Jonquière, Mme François Lamontagne de Sherbrooke, Mme Irène Audet de Lac-Mégantic, Mme Margot Duquette de Montréal, M. Camille Duquette de Chibougamau, M. Mme Bernard Ouellette de Toronto, Mme Léatitia Duquette d'Alma ainsi que ses petits-enfants, Vincent et Maxime Fauteux; Richard, René, Tina Vachon; Marc-René Fauteux, Paule Fauteux, Gilles, Pierre, Louise et Martine Lessard et deux arrière-petits-enfants.

Les funérailles se sont déroulées le 9 février 1984 en l'église Ste-Agnès.

Le service funèbre a été célébré par M. l'abbé Germain Lavallée assisté de M. l'abbé Lucien Boulé.

Le cercueil était porté par MM. Richard Vachon, René Vachon, Pierre Lessard, Gilles Lessard, Gervais Roy et Mario Laflamme.

Nos plus sincères condoléances aux membres de la famille éprouvés par ce deuil.

REMERCIEMENTS au ST-ESPRIT

pour faveur obtenue

E.R.

MESSE ANNIVERSAIRE



Une messe 1er anniversaire sera célébrée dimanche le 19 février à 9h30 a.m. en l'église Ste-Agnès de Lac-Mégantic en la mémoire de **MME YVETTE FORTIER**, épouse de Jean-Marie Fortier.

Parents et amis sont invités à y assister.

MESSE ANNIVERSAIRE



Une messe 1er anniversaire sera célébrée mardi le 21 février 1984 à 7h00 p.m. en l'église Notre-Dame de Fatima en la mémoire de **M. MOÏSE LACASSE**.

Parents et amis sont invités à y assister.

Un REER de La Laurentienne

- Oui, vous réduisez vos impôts
- Oui, c'est sans frais de gestion
- Oui, c'est un placement sûr
- Oui, c'est insaisissable



Un placement averti en vaut deux



LE GROUPE LA LAURENTIENNE
LA LAURENTIENNE, MUTUELLE D'ASSURANCE

Agence de La Laurentienne:
1650, King Ouest, bureau 301, Sherbrooke 566-8181



PARLONS PHARMACIE

Les voyages en auto me rendent malade

«J'ai un enfant de cinq ans qui est malade à la seule pensée de monter en auto. Que me conseillez-vous?»

Un élément de solution consiste à maintenir la tête bien droite, les yeux fixés sur la ligne d'horizon. Cette position aide parfois à réduire le mal des transports. Pour un adulte, cela veut dire s'asseoir sur le siège avant et appuyé fermement la tête sur l'appui-tête. L'endroit le plus sûr pour un enfant est le siège arrière, mais il lui est alors difficile de voir par les fenêtres. Pour un enfant de cet âge, on peut essayer un siège d'automobile ou quelques coussins qui lui permettront de voir l'horizon.

Si vous ne partez que pour un court voyage, évitez de donner de la nourriture à l'enfant avant le départ. Par ailleurs, pour les voyages plus longs, faites-lui prendre fréquemment de petites quantités de nourriture et des liquides clairs. Du Jell-O™, par exemple, des bouillons clairs, des craquelins salés, du soda-gingembre. Évitez le lait et les produits laitiers.

Si la saison le permet, laissez les fenêtres ouvertes. Faites des arrêts toutes les deux ou trois heures, question de prendre de l'air et de faire un peu d'exercice.

Les antiémétiques disponibles en vente libre peuvent aussi aider. Comme ce sont des antihistaminiques, ils ont souvent pour effet d'engendrer la somnolence, et on peut toujours espérer que le jeune enfant s'endormira.

Les Graval® et Dramamine® sont des antiémétiques que vous pouvez vous procurer chez le pharmacien. Les deux contiennent du dimenhydrinate. Ils sont offerts en comprimés, sous forme liquide ou comme suppositoires. Demandez au pharmacien de vous aider à déterminer la dose qui convient à votre enfant.

Un antiémétique doit être administré de 30 à 60 minutes avant le départ. Si les nausées et vomissements se produisent quand même, il ne servira à rien d'augmenter la dose orale. Dans ce cas, un suppositoire pourra soulager quelque peu l'enfant malade.



© CPMA 1982

SALON BENOÎT
3 COIFFEURS À VOTRE SERVICE
Lorraine, Sylvie et Benoît
AVEC ou SANS RENDEZ-VOUS
4771 Laval 583-2360



Le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, M. Jean Chrétien, a annoncé que le gouvernement du Canada établira à Sherbrooke un Institut de cartographie à technologie de pointe, qui emploiera d'ici quelques années plus de 400 personnes.

Le 31 janvier 1951, quatre travées, soit une longueur de 720 pieds, du Pont Duplessis, à Trois-Rivières, s'effondraient dans le St-Maurice entraînant la mort de quatre automobilistes. Maurice Duplessis, premier ministre et député de cette circonscription avait parlé de sabotage.

Le ministre de la Justice Mark MacGuigan a annoncé une série de modifications au Code Criminel. Ainsi le fait de pratiquer la magie, ou la sorcellerie ne sera plus une infraction criminelle au Canada.

Le directeur général des élections au Canada, M. Jean-Marc Hamel, annonce que tout est en place en vue des prochaines élections, bien que la date ne soit pas connue. Il informe qu'il n'y aura plus de liste électorale d'affichée afin de protéger la vie privée des gens.

Henri Marchessault, ancien commandant de l'escouade des stupéfiants de la police de la communauté urbaine de Montréal, a été trouvé coupable d'avoir restitué au marché noir des drogues et a été condamné à 14 ans.

Le marché de la motoneige reprend vie après trois années et la compagnie Bombardier Inc. a entrepris de regagner le marché de la motoneige après avoir été rattrapée par le manufacturier japonais Yamaha Motor. Bombardier avait été considérée comme le leader mondial de la motoneige depuis l'invention du "Ski-Doo" par son fondateur il y a 25 ans.

À Halifax, Clarissa, un crustacé de 11,2 kilogrammes, connu comme le plus vieux homard au monde est décédé. L'âge de ce homard était évalué à 140 ans, selon son poids et l'épaisseur de sa carapace.

À Nancy dans le Sud de la France, se trouve le seul pendule au monde qui fonctionne grâce à un poisson. En effet le pendule fonctionne grâce à un courant alternatif constant émis par un poisson africain venant du Nil.

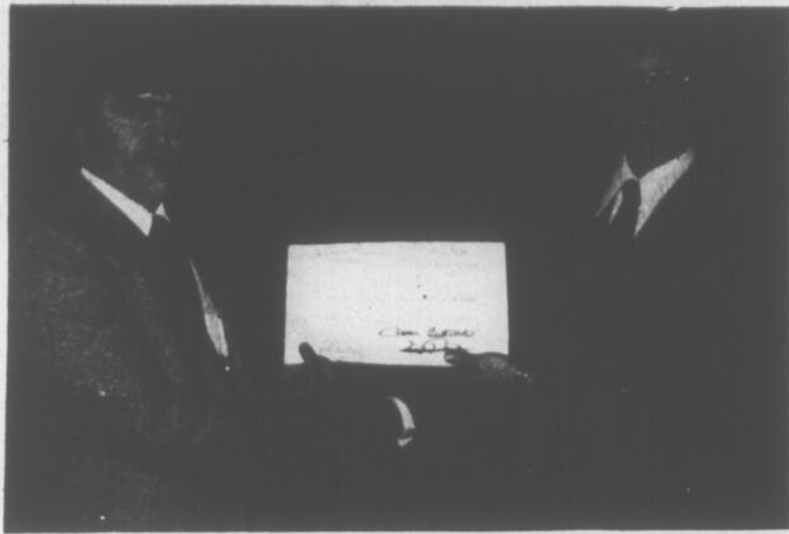
Le nom de Marconi a été mentionné souvent au cours de l'Année des Communications qui vient de se terminer. Il serait exact d'attribuer la télégraphie sans fil à Marconi. Cependant la transmission de la voix et de la musique reviendrait à Réginal Aubrey Fessenden, qui est un Canadien né à Austin (East-Bolton), municipalité des Cantons de l'Est.

GRANIT ISABEL inc.
monuments funéraires
granit canadien et importé
entièrement fabriqués et livrés à l'atelier à Ste-Cécile - Installation partout au Québec
Fernand Isabelle, président
Ste-Cécile 30 ans d'expérience
tél.: rés. 583-2579
Mme Laurette Fortier, représentante pour la région,
tél.: 583-2554 - Permis no 100-951

Granit canadien et importé
Équipement moderne pour la sculpture et le lettrage (Shape carving)
Nous faisons le lettrage sur les monuments dans les cimetières si désiré
PRIX TRÈS RAISONNABLES
Pour un dernier hommage à vos chers disparus consultez
LES GRANITS APPALACHES inc.
(anc. Monuments Funéraires de St-Samuel enr.)
TEL.: ATELIER (819) 549-2002
JACQUES BAUDOIN REPRESENTANT
Tél.: (819) 549-2081
Permis de vendeur no 105 127

"L'Hebdo, un lien entre le citoyen et sa municipalité"

Témoignage actif de sa région et agent de changement
LES BUREAUX REGIONAUX
100, rue St-Jacques
Sherbrooke, Québec
J1R 1A1



Claude Grenier, président de Frontenac en Fête, accepte des mains de Vianney Nadeau, président du Club Optimiste de Frontenac, le chèque de \$2000.00 qui servira à l'organisation des festivités du 22 au 25 juin 1984.

Grande contribution à Frontenac en fête

Par Roger Garant

(Frontenac) - L'organisation de "Frontenac en Fête" va bon train et le président Claude Grenier a maintenant terminé la formation de son comité directeur. Pour le second dans l'organisation de ces réjouissances, il s'est adjoint des personnes dynamiques. On retrouve Berthier Bédard à la vice-présidence et Hélène Bédard à titre de secrétaire-trésorière. Marcel Dulac et Maurice Lachance représentent le Comité

des Loisirs de Frontenac. De leur côté, Yolande Boulanger et Hélène Bédard représentent l'Association des activités féminines de Frontenac. Quatre autres personnes y font partie à titre individuel et ce sont Michel Bédard, Gaétan Fortin, Gaston Fortin et Jacques Giroux II est aussi à noter les efforts particuliers que développent les membres du Club Optimiste de Frontenac afin de faire de cette fête un grand succès. Nous leur souhai-

tons "Bonne chance" dans toutes leurs démarches.

Nous avons cité précédemment les noms de personnes qui se sont impliquées dans l'organisation de Frontenac en Fête. Les organismes dans lesquels ils évoluent ont aussi apporté leur contribution. L'Association des activités féminines et le Comité des Loisirs de Frontenac ont remis chacun \$1000.00 aux dirigeants de Frontenac en Fête. Le Club Optimiste n'a pas été en reste et par l'entremise de son

président Vianney Nadeau il a remis à Claude Grenier, président du Comité, un chèque de \$2000. en guise de mise de fond initiale.

Les résultats de tous ces efforts ne se font pas attendre. Déjà l'horaire des principales activités qui se dérouleront lors de

Frontenac en Fête du 22 au 25 juin 1984 a été dressé. Nous pouvons d'ores et déjà vous assurer que les gens de tous âges seront choyés. Nous vous ferons part dans les prochaines semaines des différentes activités ainsi que de l'horaire prévu pour chacune d'elles.

Cours de décoration de plats et fruits et légumes exotiques



Jean-Louis Témistocle, chef du Restaurant Montignac se décide enfin à nous livrer quelques secrets et recettes inédites qui lui a mérité une apparition à l'émission "Allo Boubou".

La sortie d'un livre est aussi attendue pour le mois de novembre. C'est sans doute un aperçu de cet ouvrage

Les P'tites ACTUALITES

Un vol par effraction a été commis à l'intérieur d'un bureau administratif de l'école Stebenne dans la municipalité de Nantes. Le chèque de paye d'une employée s'est volatilisé. Il totalisait environ 150\$. L'agent Jacques Fréchette de la S.Q. de Lac-Mégantic est chargée de l'enquête.

Une accusation de voie de fait avec lésion a été portée contre un individu du village de Courcelles. L'incident qui lui est reproché se serait produit lors d'un tournoi de hockey. Un jeune joueur s'est fait attaquer par des spectateurs, à la suite de violents échanges verbaux.

Des jeunes ont été interrogés par des enquêteurs de la Sûreté du Québec en rapport à une série de vols par effraction commis à l'école Stebenne de Nantes au cours des dernières semaines. Au moins cinq plaintes de vols ont été portées à leur endroit.

Un ancien résident de Lac-Mégantic aujourd'hui domicilié à Montréal a un peu trop abusé de l'hospitalité de ses amis, le 8 février dernier. Un résident de Ste-Cécile a appelé la police lorsqu'il s'est fait réveiller vers 5 heures du matin par le bruit d'une vitre cassée autour de la maison. Par la fenêtre, il a pu voir le visiteur en question tenter de voler l'appareil radio de son véhicule. Comme il s'agissait d'un visage connu, les policiers ont mis moins d'une heure à le retracer alors qu'il dormait bien sagement dans la maison d'un ami. Conduit au poste de Lac-Mégantic pour interrogatoire, l'homme s'est rué sur un policier, le giflant au visage et le frappant au nez. Rapidement maîtrisé par d'autres policiers, il a été jeté en cellule. Tout probable qu'il fera face à une accusation de voie de fait avec lésion en plus de celle pour méfait et vol dans un véhicule automobile.

qu'il s'apprête à nous offrir.

Cours débutant en mars. Pour information: 583-4663.

Une Décision S.A.G.E.

qui rapporte!

UN NOUVEAU REER — S.A.G.E.

CONTRIBUEZ TÔT dans votre REER et obtenez un BONI

de **1%** sur votre contribution.

Boni payable pour la première année seulement en plus du taux d'intérêt régulier du certificat de dépôt garanti, sans frais.

(Offre valable jusqu'au 29 février 1984)

Une société de financement régionale
Les Sociétés d'entraide économique

Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec.

- Un système actif de gestion, facile à utiliser, qui fait fructifier vos épargnes mensuelles.
 - Un rendement nettement supérieur
 - Capital et intérêts garantis jusqu'à un maximum de 60,000\$ par client.
- PARLEZ-EN IMMÉDIATEMENT À VOTRE CONSEILLER EN ÉPARGNE



La Société d'Entraide Économique Beauce Mégantic Inc.
St-Georges (418) 228-7282 — Lac Mégantic (819) 583-4495